

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ Séance du 13 Décembre 2018

8876

■ Présentation du rapport d'activité 2017 du délégataire de service public pour le parc de stationnement Vallier à Marseille

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement.

Par délibération TRA 5/423/CC du 22 mai 2006, le Conseil de Communauté a approuvé le choix du groupement Fayat SA/Bec de Construction Provence/Jean Michel Battesti Architectes et Associés/Beterem Ingénierie, en tant que délégataire de Service Public, pour la réalisation et l'exploitation dans le cadre d'une concession, du Parking Vallier. Conformément à l'article 10.1 du contrat de concession, le groupement concessionnaire pour mener à bien la réalisation et l'exploitation du parc de stationnement, a créé une société dédiée, dénommée la Société du Park Vallier.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération du Conseil Communautaire TRA 5/423/CC du 22 mai 2006, approuvant le choix du délégataire et du contrat de concession permettant la réalisation et l'exploitation du Parking Vallier.
- La délibération du Conseil Communautaire DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 relative à la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous la forme d'affermage ou de concession ;
- La délibération du Conseil Communautaire DTM 016-1159/15/CC du 3 juillet 2015 approuvant l'avenant n°1 au contrat de concession concernant l'exploitation du parc de stationnement Vallier à Marseille-Société Park Vallier.
- La délibération du Conseil Communautaire DTM 010-1658/5/CC du 21 décembre 2015 approuvant l'avenant n°2 au contrat de concession concernant l'exploitation du parc de stationnement Vallier à Marseille-Société Park Vallier.
- La synthèse concernant le rapport d'activité 2016 jointe en annexe ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 27 novembre 2018.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire concernant le parking Vallier pour l'année 2017, a été remis par la Société du Park Vallier

Délibère

Article unique :

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant le parking Vallier pour l'année 2017, remis par la Société du Park Vallier.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports, Mobilité et Déplacements

Roland BLUM

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LE PARC DE STATIONNEMENT VALLIER À MARSEILLE

Présentation du rapport annuel pour l'année 2017 du délégataire remis par la société du Parc Vallier titulaire d'un contrat de concession confié en 2008 pour la réalisation et l'exploitation du parc Vallier (450 places) pour une durée de 40 ans.

La fréquentation horaire 2017 s'établit à 25 620 paiements. Elle est en hausse de 22% par rapport à 2016. Ceci repose sur la finalisation des travaux du stade et l'activité de la piscine Vallier située à proximité.

Le nombre d'abonnés est en légère baisse, il passe de 271 en 2016 à 257 en 2017.

Le chiffre d'affaires s'élève en 2017 à 408,6 k€ HT. Il progresse de 12,3 % par rapport à 2016.

Les produits ne diffèrent pas du chiffre d'affaires.

Les charges s'élèvent à 540,7 k€ HT et sont en hausse de 26 % par rapport à 2016. Cette différence s'explique par l'évolution des provisions pour renouvellement des immobilisations en hausse de 305 %, après une forte baisse en les années précédentes.

La redevance versée à la collectivité s'élève à 6,9 k€ HT intégrant la redevance de 2016 non inscrite dans le compte d'exploitation suite à la reprise d'une partie de l'activité par QPark.

Le résultat 2017 est en baisse de 100,8 %. Il accroît son caractère déficitaire à hauteur -130 k€ HT.

L'activité du parking Vallier poursuit sa dynamique d'évolution entamée en 2016. L'offre en P+R RTM proposée depuis 2017 a amélioré la fréquentation de ce parc. Celle-ci s'élève à 5690 entrées pour l'année 2017 soit une moyenne de 480 entrées par mois.

Toutefois, le poids des investissements grève dans l'immédiat, la rentabilité structurelle de l'activité de cette concession.

NOTE DE VISA

Numéro d'enregistrement de GEDELIB : 8876

Direction : STMOB

OBJET :

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LE PARC DE STATIONNEMENT VALLIER À MARSEILLE

-**Travaux** : Pas de travaux réalisés en 2017.- **Fréquentation** : En 2017, la fréquentation horaire s'établit à 25 620 paiements et le nombre d'abonnements est de 257.- **Chiffre d'Affaires** : Le chiffre d'affaires 2017 s'élève à 408,6 k€ HT.- **Charges** : Les charges s'élèvent à 540,7 k€ HT pour l'année 2017.- **Redevance** : La redevance versée à la collectivité au titre du contrat de concession s'élève à 6,9 k€ HT pour l'exercice 2017.- **Résultat net avant impôt** : Le résultat reste négatif pour 2017 à hauteur de - 130 k€ HT.

Incidence financière :

La Métropole percevra une redevance de 6,9 k€ HT au titre de l'année 2017.

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL METROPOLITAIN

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2017 du Délégué de Service Public pour le parking Vallier à Marseille – DSP n° 08/024 – Société du Parc Vallier**

I. Compte rendu technique

Le parking Vallier (450 places) a ouvert ses portes en mars 2010. Il est géré par la Société dédiée du Parc Vallier pour une durée de 40 ans dans le cadre d'un contrat de concession. Le capital de cette société est détenu par la Société Qpark qui s'est substituée à la Société Massilia Park en 2017, (51 %) et la Société Fayat (49 %).

Ce parking est en bon état. Les premiers travaux de renouvellement sont prévus pour 2018, selon les dispositions contractuelles. Toutefois, un des deux murs végétalisés souffre de son exposition, et doit sans cesse être remis en état.

Le parking Vallier est ouvert 24 heures sur 24. Le personnel d'accueil est présent sur site de 7h à 21h du lundi au samedi (trois agents). En dehors des heures de présence du personnel, le site est télégéré depuis le centre d'appel de Valence en appui des agents d'astreinte locaux. En outre, l'ensemble des alarmes et la vidéosurveillance sont remontées au niveau du parking Estienne d'Orves aussi géré par la Société QPark.

Trois agents d'exploitation et un gestionnaire des abonnés sont affectés à la gestion du parking Vallier. Ils sont encadrés par un responsable technique et un responsable d'exploitation. Cet effectif est suffisant pour l'exploitation d'un parc accueillant principalement des abonnés.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

Les tarifs « abonnés » pratiqués par le délégataire n'ont pas évolué en 2017.

Les tarifs « horaires » ont augmenté de 10 centimes sur les durées moyennes et longues et restent conformes aux tarifs contractuels.

Ce parking propose une première demi-heure gratuite de stationnement.

La fréquentation horaire 2017 s'établit à 25 620 paiements. Elle est en hausse de 22% par rapport à 2016. Ceci repose en partie, sur la finalisation des travaux du stade et à la réouverture de la piscine Vallier située à proximité, en fin d'année 2016.

Néanmoins, la fréquentation reste en deçà des prévisions du concessionnaire. Ainsi et afin de valoriser les places encore disponibles, la collectivité a décidé en fin d'année 2016, de mutualiser cette capacité restante, en parc relais. Cette opportunité s'est traduite par un avenant au contrat de concession, par lequel l'Autorité délégante a autorisé le

concessionnaire, à se rapprocher de la RTM. Ainsi et après quelques travaux notamment sur le matériel de péage, une offre en P+R de 150 places est offerte aux usagers des transports depuis le 3 janvier 2017. L'activité P+R représente une fréquentation moyenne de 480 entrées par mois.

Le nombre d'abonnés est en légère baisse, il passe de 271 en 2016 à 257 en 2017.

Le ticket moyen horaire s'élève à 5,70 € TTC en 2017, ce qui représente une baisse de -2% par rapport à 2016.

Le nombre d'amodiations (75 ans) n'a pas évolué depuis l'ouverture du parc. Il s'établit à 13 contrats depuis la mise en service du parking en 2010.

2. Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève en 2017 à 408,6 k€. Il progresse de 12,3 % par rapport à 2016. Il est composé de 26% des recettes horaires, 71% des recettes abonnés et 2% des recettes inhérentes aux charges dues par les amodiataires, ce qui confère à l'exploitant une bonne part de recettes récurrentes. Les recettes horaires sont en hausse de 19% en 2017 alors que les recettes « abonnés » progressent seulement de 1%.

Les charges s'élèvent à 540,7 k€ HT et sont en hausse de 26 % par rapport à 2016. Cette différence s'explique par une hausse des provisions pour renouvellement des immobilisations qui évoluent de 305% après une année de forte baisse.

Le résultat 2017 est en baisse de 100,8 %.

Il accroît son caractère déficitaire à hauteur -130 k€ HT.

La redevance versée à la Métropole s'élève à 6,9 k€ HT, intégrant celle de l'année 2016 non inscrite au compte d'exploitation suite à la reprise d'une partie de l'activité par la société QPark en 2016.

3. Analyse financière :

La structure de chiffre d'affaires (CA) d'un parking constituée au trois quart par des abonnements rend mécaniquement plus difficile la création de richesse d'une concession en charge du service public du stationnement.

En croissance depuis 2014, la richesse créée par l'activité stationnement exprimée par la valeur ajoutée augmente de 14% en 2017 principalement en raison d'un dynamisme des recettes horaires qui augmente les produits d'exploitation.

Le ratio le plus significatif de l'économie de la délégation : l'excédent brut d'exploitation (EBE) accélère sa progression : +54,5 % en 2017 face à la maîtrise des charges directes d'exploitation.

Toutefois, l'EBE généré est dans l'incapacité d'absorber les lourdes charges d'amortissement et d'emprunt caractérisant la structure d'exploitation d'une concession en neuvième année

de contrat sur un total de quarante ans. A noter toutefois que ces frais d'emprunt (frais financiers) sont en baisse (89,5 k€ HT en baisse de 8,1 %).

Cette situation peut être évaluée suivant l'équilibre économique global de la DSP défini par le compte d'exploitation conventionnel annexé au contrat du 10 mars 2008. On remarque que les recettes prévisionnelles inscrites dans chacun des RAD s'écartent de plus en plus des recettes conventionnelles : de 0% en 2010 à - 48% en 2017.

Ce constat soulève la question du niveau de rentabilité à long terme de la société gestionnaire dédiée.

III. Qualité du service

Le parking Vallier est un parc en silo bénéficiant d'une grande luminosité, de deux façades végétalisées et d'un petit jardin à l'entrée du parc.

Une enquête satisfaction a été réalisée en 2017, conformément au contrat. Seuls 19 réponses ont été enregistrées. Ce faible échantillonnage ne permet pas d'établir des conclusions générales sur des résultats.

Le parc Vallier est équipé notamment d'un local vélos et d'un espace motos, appréciés par la clientèle d'autant qu'il est équipé d'un système de vidéo surveillance performant.

En dehors des actions nationales, le délégataire propose plusieurs services au sein du parking Vallier : dépannage de batteries véhicules, cireuse à chaussures, distributeur de boissons fraîches, journaux gratuits.

En outre, plusieurs partenariats ont été mis en place, avec la piscine Vallier et les manifestations sportives qui se déroulent à proximité.

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2017

L'activité du parking Vallier poursuit sa dynamique d'évolution entamée en 2016. Cela est principalement dû aux pôles générateurs situés à proximité : piscine, stade. Cependant, la politique et les stratégies commerciales engagées par le délégataire sont à approfondir, notamment auprès des abonnés.

L'offre en P+R RTM a permis une évolution de la fréquentation en 2017, tout en offrant un nouveau service aux usagers des transports, mais le parc reste peu rotatif sur les places non RTM

Toutefois, le poids des investissements grève dans l'immédiat la rentabilité structurelle de l'activité.

Rapport d'activité

Marseille Vallier



Auteur : **Yannick Julié / Christian Berthe**

Date : **25 mai 2018**

Table des matières

Préambule	2
1 Cadre général de la Délégation de Service Public.....	4
1.1 Caractéristiques principales du contrat.....	4
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	5
1.3 Composition des équipes	6
1.3.1 Organigramme.....	6
1.3.2 Equipe d'exploitation.....	7
1.3.3 Organisation.....	8
1.3.4 Formation.....	9
2 Compte-rendu clients-services.....	10
2.1 Enquête de satisfaction.....	10
2.1.1 Satisfaction globale.....	11
2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique.....	13
2.1.3 Satisfaction sécurité.....	14
2.1.4 Satisfaction propreté.....	15
2.2 Communication & actions commerciales 2017	17
2.2.1 Q-Park France 2017 en bref.....	17
2.2.2 Campagnes promotionnelles.....	22
2.2.3 Marketing et communication locale.....	26
2.3 Services Q-Park.....	28
2.4 Gestion des réclamations	29
3 Compte-rendu technique	30
3.1 Equipements	30
3.2 Travaux & entretiens	31
3.3 Maintenance générale	32
3.4 Environnement – Hygiène – Sécurité.....	33
4 Compte-rendu financier.....	34
4.1 Politique tarifaire & évolution.....	34
4.1.1 Parc Vallier.....	32
4.2 Fréquentation & recettes.....	35
4.2.1 Analyse globale	35
4.2.2 Analyse détaillée des recettes par parc	37
4.2.4 Amodiations.....	42
4.3 Compte de résultats	43
4.4 Programme d'investissement & dépenses de renouvellement	46
5 Annexes.....	47

Préambule

Vous trouverez ci-dessous les faits marquants du contrat de concession

- 14 mars 2008: Notification de la concession au Groupement Fayat SA/ BEC Construction Provence/ Jean Michel Battesti Architecte et Associés/ BETEREM Ingénierie représenté par son mandataire FAYAT SA.
- 16 Avril 2008: création de la société du Park Vallier (SPV).
- 2009: modification de l'actionariat de la SPV pour intégrer le groupe Gagneraud en qualité d'exploitant.
- 9 juin 2009: Démarrage des Travaux de construction
- 3 mars 2010: Ouverture du parking au Public, l'exploitation du site est assurée par Massilia Park, filiale du Groupe Gagneraud.
A compter de la date d'ouverture, la durée de la concession est fixé à 40 ans.
- 3 juillet 2015: Signature de l'avenant N° 1 suite à la délibération du Conseil de Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole N° DTM 016-1159/15/CC.
Modification de la grille tarifaire pour mise en application de la loi sur la consommation du 17 mars 2014 portant sur la tarification par pas de 15mn.
- Avenant N° 2 en juillet 2016:
 - Affectation de 150 places à la RTM dans le cadre d'une convention entre l'exploitant et la régie des transports marseillais.
- Novembre 2017 Convention Service Scolaire
 - Affectation de 25 places à la Ville de Marseille dans le cadre d'une convention entre l'exploitant et la Ville de Marseille.



1 Cadre général de la Délégation de Service Public

1.1 Caractéristiques principales du contrat

Nb de parcs gérés: 1

Durée du contrat: 40

Caractéristiques du parking : le parking Vallier d'une capacité de 450 places comprend 3 niveaux de stationnement desservis par deux cages d'escaliers munis d'ascenseurs.

Les caisses automatiques sont positionnées au niveau 0 proche de l'entrée véhicule et du local d'exploitation.

C'est un parking en élévation et non pas en souterrain, d'où une réglementation incendie plus souple que dans un ERP de type enterré.

Parking Vallier

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/ Mixte	Date de mise en service
Vallier	A	450	3	Mixte	2010

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Vallier	24h/24h	7j/7 Abonnés 7h00/21h00 Lundi au Samedi clients horaires	41 avenue du Maréchal Foch 13004 Marseille

Le parking Vallier est ouvert 24h/24 et 7j/7 aux clients "abonnés" du parking, et en accès du lundi au dimanche de 7h00 à 21h00 pour les clients horaires.

1.2 Faits marquants de l'exercice

En Juin 2017, la société d'investissement "KKR" est devenue le principal actionnaire du Groupe Q-Park suite au bon aboutissement de l'accord de rachat intervenu entre KKR et Q-Park NV (cf annexe la presse en parle)

Au deuxième semestre 2017, une convention est établie entre l'exploitant et la Ville de Marseille permettant au service scolaire de la Ville de Marseille de bénéficier de 25 emplacements au sein du Parking.

1.3 Composition des équipes

1.3.1 Organigramme



1.3.2 Equipe d'exploitation

L'équipe d'exploitation dépend de la Direction d'Exploitation sous la responsabilité de Mr Delepoulle Rémy.

Le site est géré par l'équipe d'exploitation dont vous trouverez le détail ci-dessous :



1.3.3 Organisation

Le site sous la responsabilité de Mr Berthe fonctionne du lundi au samedi de 7h00 à 21 H00 avec une présence de trois agents qui alternent les postes selon un planning cyclique.

L'équipe d'exploitation assure l'accueil du public, l'entretien du matériel et du parking.

En complément de l'équipe, une société de sécurité Boss Sécurité assure des présences quotidiennes les fins de journée, et la nuit avec un renfort plus important sur les périodes de week end et de fêtes afin de pallier à tout acte d'insécurité

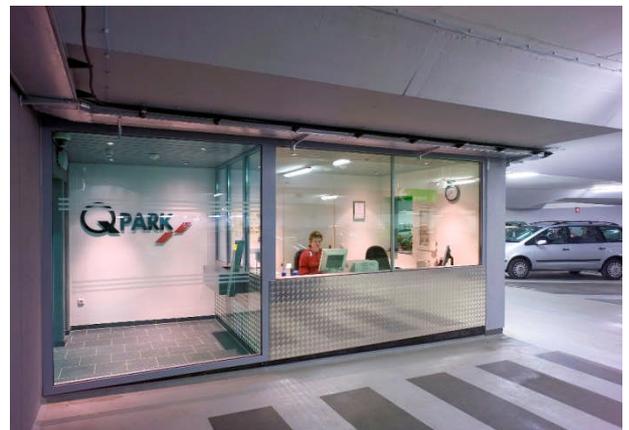
Les clients abonnés peuvent accéder au parking 24h/24 et 7j/7.

En dehors de ces heures de présence, le site est télégéré depuis notre QCR de Valence en appui avec des agents d'astreinte qui interviennent si besoin sur site sur simple appel des opérateurs.

En parallèle de ce dispositif, l'ensemble des vidéo surveillances, et des alarmes est remonté au niveau du parking Estienne d'orves où nous avons une présence humaine en permanence.

1.3.4 Formation

Formations dispensées	Nbre d'heures	Mois	Collaborateur Q-Park
Relations Clients et gestion des situations difficiles	28h	Septembre 2017	Mme FONTAINE Christel
CRT	3h	Octobre 2017	Mme FONTAINE Christel



2 Compte-rendu clients-services

2.1 Enquête de satisfaction

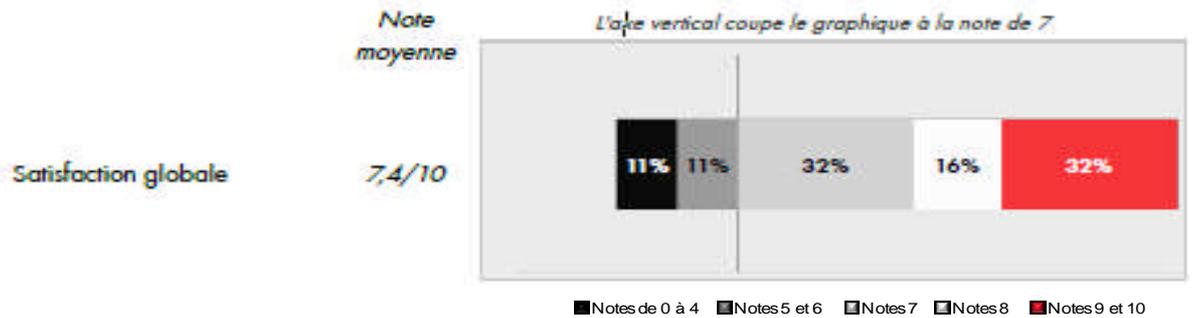
Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Octobre 2017 – Décembre 2017
Nombre de clients interrogés (horaires+abonnés)	19

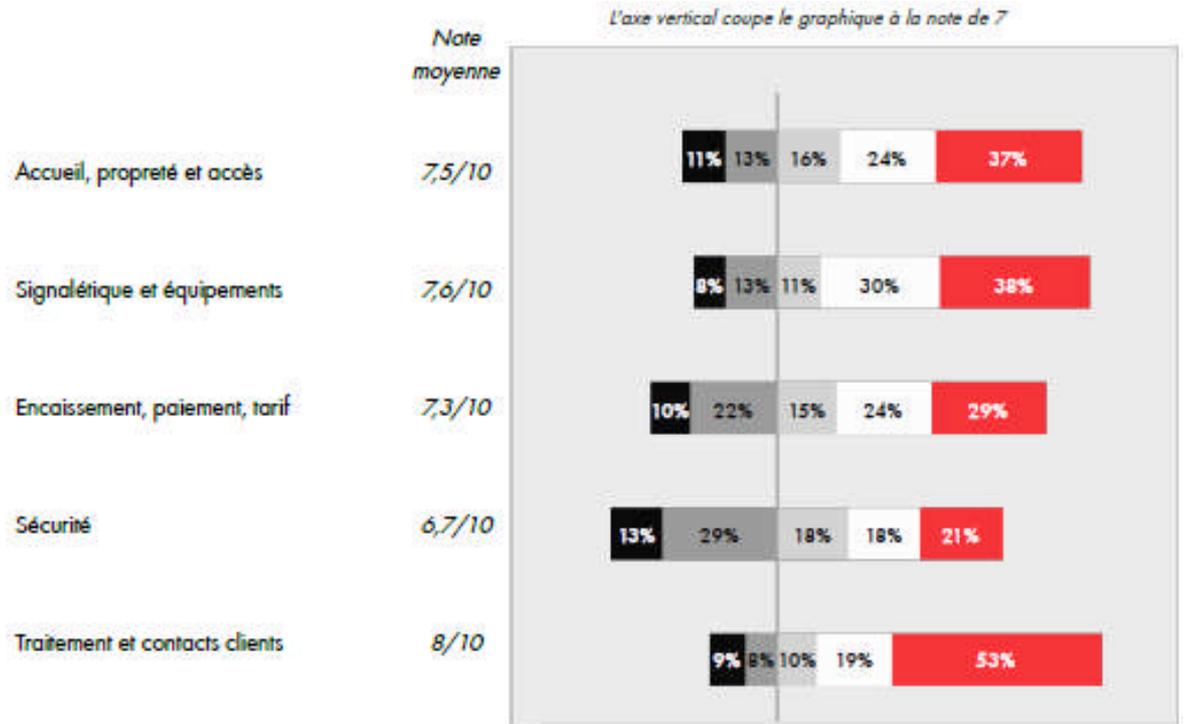


2.1.1 Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants ; En effet, les clients attribuent une note de satisfaction globale moyenne de 7.4/10. Ils sont 48% à avoir donné une note supérieure ou égale à 8. 36% des clients abonnés donnent une note supérieure ou égale à 8 et 80% des clients horaires donnent une note supérieure ou égale à 8.



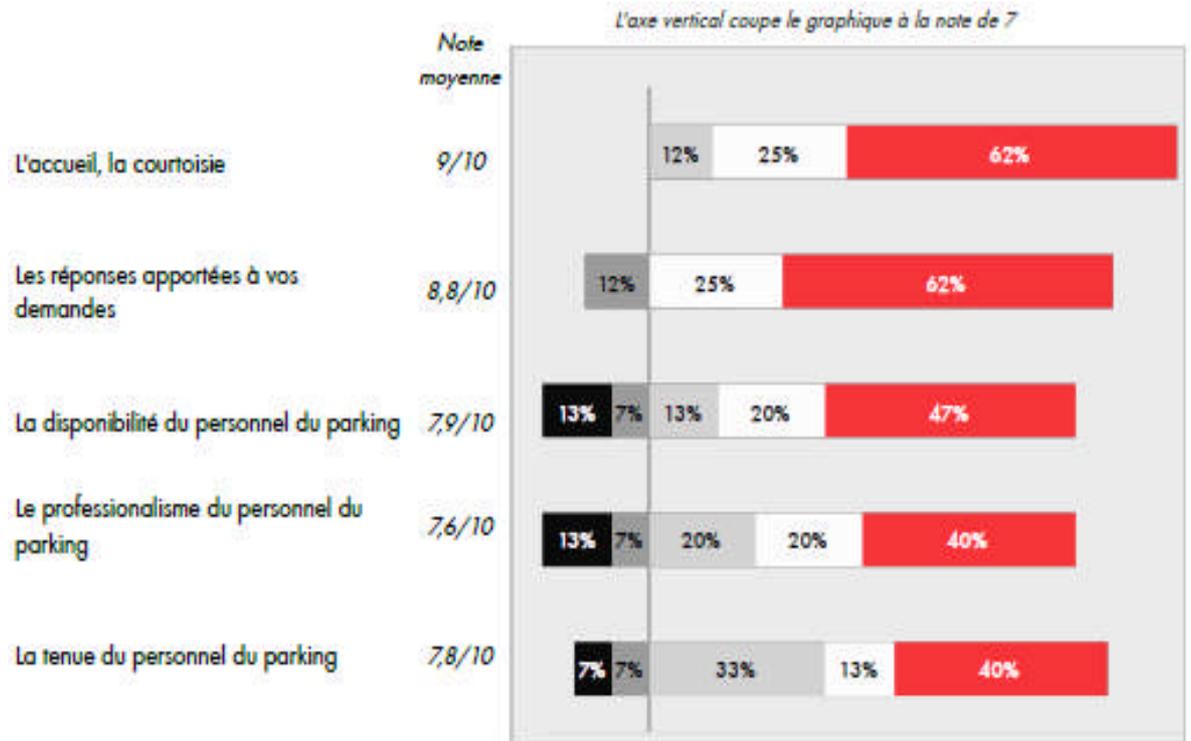
| Détail de la note de satisfaction globale par thèmes



Les clients sont globalement satisfaits de l'entretien et de la sécurité du Parking Vallier.

2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique

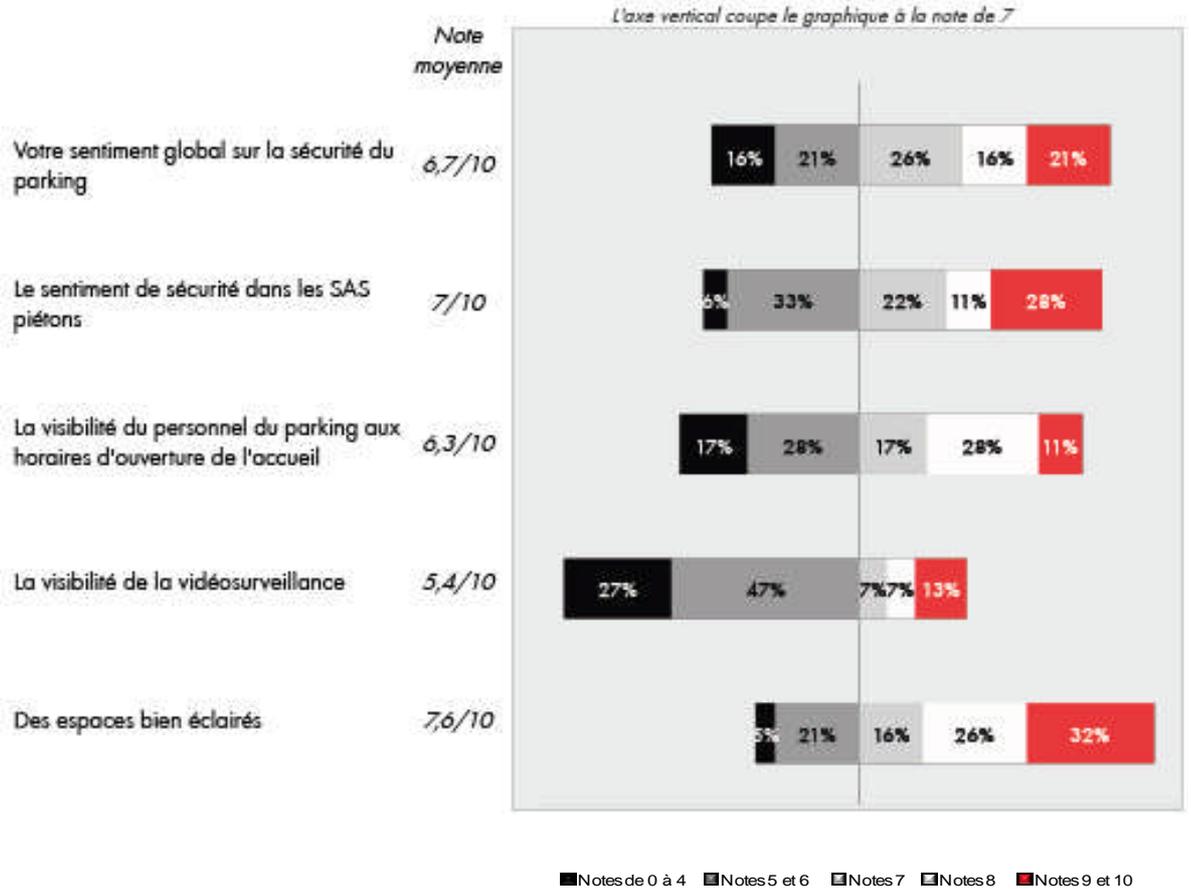
I Personnel du parking



Concernant ce thème, les clients sont plus que satisfaits de l'accueil de notre personnel d'exploitation ainsi que de la qualité de la prestation.

■ Notes de 0 à 4 ■ Notes 5 et 6 ■ Notes 7 ■ Notes 8 ■ Notes 9 et 10

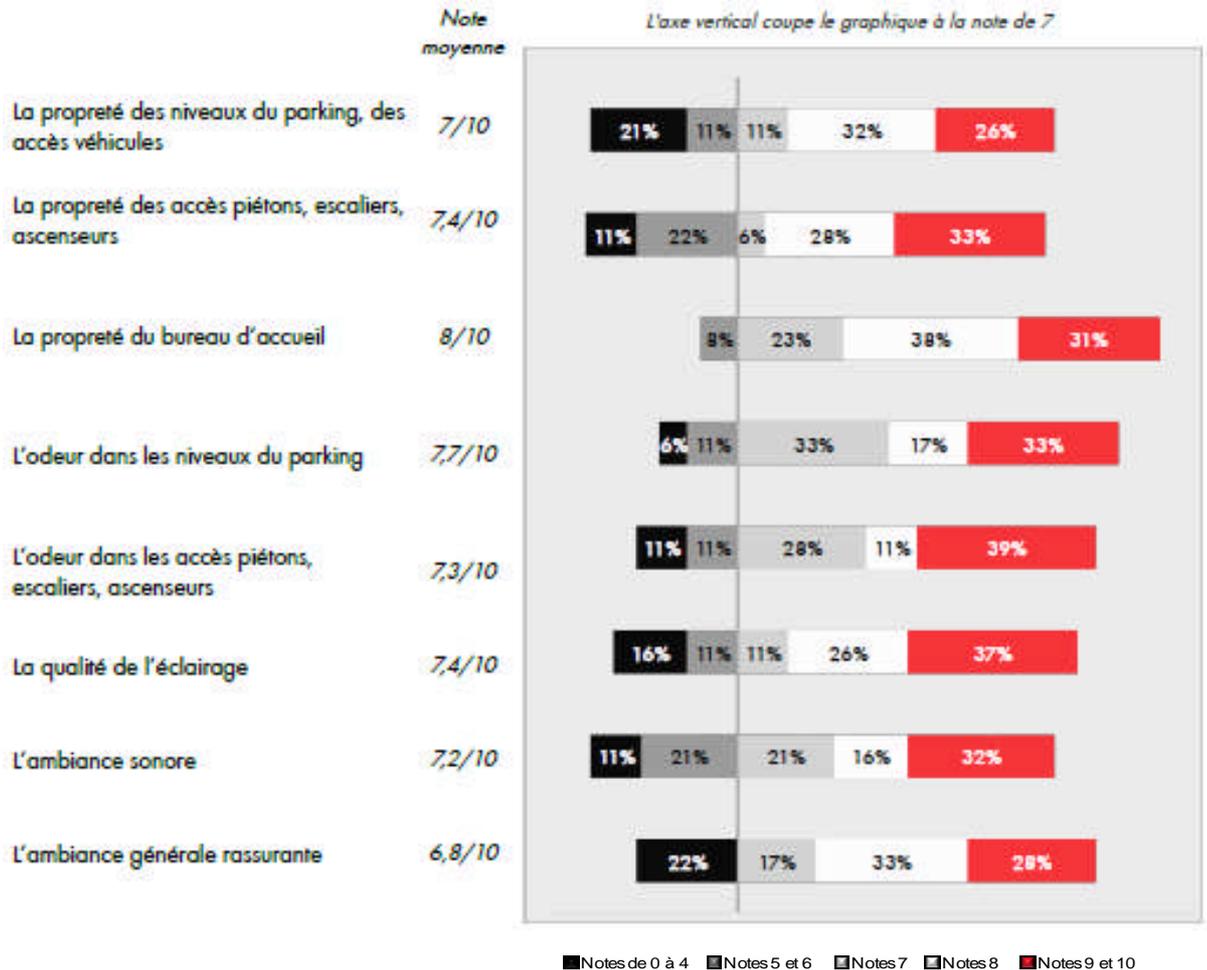
2.1.3 Satisfaction sécurité



Sur ce thème également, nos clients se sentent en sécurité dans nos parkings et apprécient la visibilité de notre personnel aux heures d'ouverture de l'accueil.

Un axe d'amélioration porterait sur le renforcement de la signalétique sur le dispositif de vidéo surveillance du parking.

2.1.4 Satisfaction propreté



Concernant le thème de la propreté, un des points essentiels de notre activité, nos clients sont satisfaits des prestations que nous effectuons quotidiennement.



Conclusion

Le niveau satisfaction global du parking Vallier est satisfaisant. 88% des personnes interrogées recommandent leur parking.



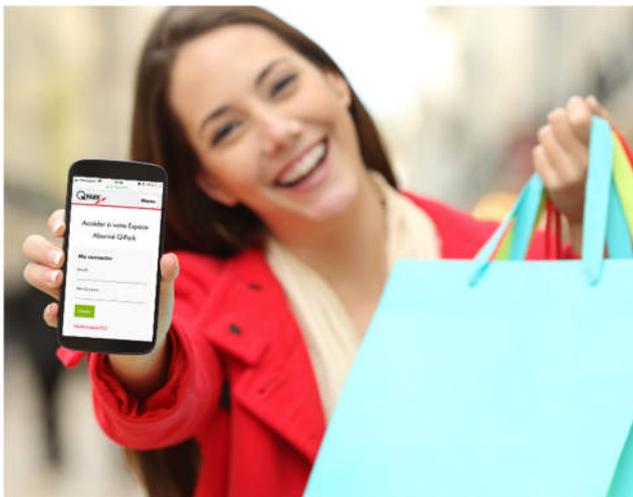
2.2 Communication & actions commerciales 2017

2.2.1 Q-Park France 2017 en bref

I Nouveautés digitales

Lancement du projet « Parking Partenaire » le 31 juillet 2017 sur le parking parisien Saint Placide. Application développée par Netceler, « Parking Partenaire » se greffe sur le site de Q-Park Résa, et permet au client d'accéder au parking par lecture de sa plaque d'immatriculation et non plus par QR Code.

Le fonctionnement est simple : le client réserve sa place de stationnement sur Q-Park Résa (en Onepass ou en Multipass comme sur n'importe quel autre parking), et le jour de la réservation venu, il n'a plus qu'à avancer en borne d'entrée afin que sa plaque soit lue et que la barrière lui soit ouverte, idem en sortie (plus besoin d'ouvrir sa fenêtre). L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode. S'il y a des dépassements avant ou après la réservation, ceux-ci sont prélevés directement sur la CB utilisée au moment du paiement de la réservation.



Lancement de l'Espace Abonné Q-Park le 4 décembre 2017. Ce site permet à nos abonnés de créer leur Espace Personnel avec un login (adresse e-mail) et un mot de passe.

Une fois connectés, ils peuvent :

- | Avoir accès au détail de leur contrat,
- | Visualiser et télécharger leurs factures,
- | Payer par carte bancaire,
- | Accéder à leurs données personnelles,
- | Gérer leurs identifiants.

D'autres améliorations ont été apportées au site Q-Park Résa, comme l'optimisation du site mobile, et la possibilité de s'inscrire en liste d'attente pour la souscription d'un abonnement.

I Acquisition des parkings de Chambéry



Au terme d'une consultation de délégation de service public, la société Q-Park a remporté l'appel d'offre mis en place dans le cadre du projet « Territoire mobile » de la ville de Chambéry. Le contrat de DSP porte sur un projet global intégrant la construction de 2 nouveaux parkings, l'exploitation de 5 parkings de surface et la réhabilitation de 5 parkings souterrains existants. Le contrat a débuté le 1^{er} septembre 2017 pour une durée de 30 ans.

Q-Park assurera la construction de 2 nouveaux parkings :

- I Le parking Ravet : cet ouvrage emblématique, situé dans l'axe historique de la ville et en entrée de ville, comprendra une centrale photovoltaïque sur sa toiture, qui couvrira 1/3 des besoins électriques du parking. Un belvédère panoramique prendra place sur cette dernière et un escalier monumental, réalisé par l'artiste Krijn de Koning, sera intégré à sa façade. Ce parc ouvrira en janvier 2019 et proposera près de 500 places, réparties sur 7 niveaux.
- I Le parking Cassine : conçu pour favoriser l'insertion urbaine, ce parking fera la liaison entre trois quartiers : Cassine, Faubourg Reclus et le pôle d'échange multimodal (dit PEM). Pour une excellente intégration dans le paysage urbain, Q-Park a choisi de végétaliser la façade et la toiture tout en implantant des éoliennes sur cette dernière. Il sera livré en octobre 2020 et proposera près de 500 places sur 4 niveaux.

Par ailleurs, Q-Park assure l'exploitation de 5 parkings de surface, dont les accès permettent d'améliorer la mobilité urbaine et minimiser les flux vers le centre-ville. 3 d'entre eux ont été créés : Barbot (150 places), Manège (30 places), Verdun (136 places). Les deux autres existaient déjà et ont été repris en gestion : Europe (150 places) et Roissard (149 places).

Enfin, Q-Park réhabilitera 5 parkings souterrains existants : Château (644 places), Falaise (495 places), Ducs (112 places), Hôtel de ville (244 places) et Curial (243 places). Les travaux de rénovation des parkings porteront de façon générale sur l'amélioration du confort et de la sécurité des automobilistes comme des piétons.

« Ce projet de ville nous passionne, il nous permet de mettre en avant notre créativité, notre savoir-faire technique, notre expertise de gestionnaire moderne du stationnement et notre volonté de créer de véritables synergies entre parkings et commerçants du centre-ville. Ce contrat témoigne de la confiance que la ville de Chambéry nous a accordée, et nous aurons à coeur de l'accompagner dans ses développements futurs ainsi que dans la dynamique urbaine du centre-ville et l'évolution de son image qu'elle souhaite développer. Le travail approfondi de nos équipes auprès des acteurs locaux de Chambéry, notre offre de service innovante et technologique et notre proposition financière pertinente nous ont permis d'émerger parmi nos concurrents » déclare Michèle Salvadoretti, Directeur Général Q-Park France.

| Début des travaux sur les parkings Toulonnais



En novembre 2017 les travaux ont débuté dans les parkings Colibri et Lafayette pour une durée de deux ans. Les travaux se poursuivent en 2018 sur les 8 autres parkings, et jusqu'à fin 2019.

Ce vaste programme de rénovation porte sur :

- | L'amélioration de la circulation / la mise aux normes techniques et PMR
- | Un meilleur éclairage / la sécurisation des sites / la mise en place de nouveaux services
- | L'intervention esthétique et artistique de Marin Kasimir

De nombreuses actions commerciales ont été mises en place tout au long de l'année 2017 :

- | e-validation des tickets de parking chez Carrefour
- | Partenariat privilégié avec le RCT – acteur majeur du Top 14
- | Connection des 10 parkings au site de vente en ligne Q-Park Résa
- | Nombreux partenariats locaux : Opéra, Théâtre, associations de commerçants.

| Ouvertures de nouveaux parkings dans toute la France



À Lyon, le parking Perrache Carnot a ouvert ses portes le 2 janvier 2017, dans le cadre d'un contrat de DSP d'une durée de 8 ans. Anciennement connu sous le nom de Parking des Messageries, situé au sud de la Gare SNCF et au Nord du secteur de la Confluence (Lyon 2ème), le parking Perrache Carnot dispose de 83 places. Q-Park renforce

ainsi sa présence dans le quartier de Perrache Confluence, où l'entreprise gère déjà le parking Gare Perrache La Confluence depuis 2010.

À Nice, le parking Gare du Sud a ouvert partiellement fin mars, et en totalité en juillet. Il s'agit d'un parking en pleine propriété situé au nord de la ville, dans un secteur en évolution avec commerces, halle alimentaire, restaurants, cinémas... en cours de construction. Le parking compte 500 places sur 4 niveaux souterrains.

À Bourgoin-Jallieu, en banlieue lyonnaise, le parking La Folatière a été repris en exploitation le 15 juillet 2017. C'est un parc de stationnement de 850 places lié à une opération immobilière incluant commerces, logements, bureaux... 472 places sont publiques, et 400 places sont en zones privées.

Enfin, en région parisienne, deux parkings ont ouvert leurs portes en 2017 : le parking Loggia du Marché à Montigny-les-Bretonneux en janvier, et le parking Aragon à Colombes en juillet.

| En voirie, mise en place de la dépenalisation du stationnement



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la dépenalisation du stationnement est entrée en vigueur. **Cette mesure donne la possibilité aux villes de confier à un opérateur privé le contrôle du stationnement.**

Q-Park a adopté une approche prudente sur les premiers appels d'offres en France dédiés au sujet. Toute une organisation interne a été mise en place, avec une volonté affirmée d'apprendre ce nouveau métier, incontournable pour les opérateurs de stationnement.

Aujourd'hui, Q-Park gère la dépenalisation sur les voiries de Marchezais Broué et Cahors, où les agents recrutés ont bénéficié d'une formation spécialisée sur la gestion des conflits.



2.2.2 Campagnes promotionnelles

Le client est au cœur des priorités de Q-Park. En 2017, des actions promotionnelles ont été menées en direction de nos clients abonnés, pour les conquérir ou pour les fidéliser.

| Recrutement de nouveaux abonnés particuliers : campagne nationale « 3 mois d'abonnement à -50% »

La campagne a eu lieu du 1^{er} avril au 31 mai, et a concerné 25 villes et 32 parkings.

L'opération a été renouvelée sur certains parkings d'Île-de-France (à Paris et à Sèvres) en fin d'année 2017, offrant cette fois-ci -50% sur l'abonnement 7x24 pendant 6 mois.

2.2.3 Les partenariats nationaux

| Europcar

Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.



Le partenariat a pour objectif concret de :

- | Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des points de vente dans les parkings Q-Park.
- | Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- | Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

| BMW

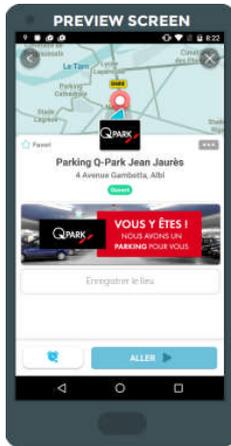
Q-Park propose une remise exclusive aux clients BMW appartenant au programme de fidélité « BMW et vous » : 30% de réduction sur une réservation de place de parking en ligne sur Q-Park Résa.

BMW offre la possibilité aux clients Q-Park de réserver un essai de véhicule, gratuitement, via une page web dédiée sur son site internet.

Bel échange de visibilité digitale entre Q-Park et BMW (site internet, emailing..).



| Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde.

Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

| Inpost



Q-Park équipe progressivement certains de ses parkings de relais colis nouvelle génération en partenariat avec Inpost. Déjà implanté à Paris, Saint-Denis, Meaux et Evreux, ce service permet de passer des commandes en ligne et de recevoir des livraisons un Abricolis, n'importe où, 7j/7 et 24h/24. Les Abricolis sont un système de « Click and Collect » qui fonctionnent comme des guichets automatiques classiques. Pensée pour rendre la vie des utilisateurs plus facile, cette solution permet d'optimiser le temps dédié au stationnement : il est désormais possible de garer sa voiture et de récupérer sa commande en un seul et même lieu.

« Nous sommes ravis de nous associer avec InPost et d'accueillir dans nos parkings les Abricolis qui nous permettent d'améliorer encore davantage la qualité de notre offre services et d'être au plus près des attentes actuelles des utilisateurs », se réjouit Michèle Salvadoretti, Directeur général de Q-Park France.

2.2.4 Marketing et communication locale

| Dépliants tarifaires par ville



| Affiche et Flyer

STATIONNEZ À PRIX RÉDUIT !

P **PARKING CŒUR DE VILLE**

Vous allez au cinéma
Les Enfants du Paradis ?
Simplifiez-vous la vie !
Stationnez votre véhicule au parking Cœur de Ville.
Présentez votre ticket de parking à la caisse du cinéma, et vous stationnez à prix réduit !

Renseignements et modalités de l'offre :
Parking Cœur de Ville - Pl. des Epars à Chartres / Tél. 02 37 20 00 18
Cinéma Les Enfants du Paradis - 13 pl. de la Porte St-Michel à Chartres
www.cineparadis.fr

| Panneaux de barrière

Q-PARK

PROFITEZ DE 20 MINUTES GRATUITES !

← **AU PARKING CHARLES DIGEON**

| Mise en place ou suivi de partenariats existants

Partenaires	Adresse	Nature de l'offre
Piscine Vallier		Tarif préférentiel pour la clientèle
RTM		Convention de stationnement pour les usagers du réseau de Transport.
Manifestation sportive		Pass journée ou week end en fonction de l'évènement.
Service scolaire		Convention de stationnement pour les usagers des services scolaires de la Ville de Marseille

2.3 Services Q-Park



- Démarreur de véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Journaux gratuits à disposition,
- Parking sous vidéo surveillance,

Au bureau d'accueil, une information personnalisée est délivrée par notre Personnel à notre clientèle.

Un Service téléphonique est à l'écoute également de nos clients au 0810 077 275.

Par affichage permanent dans le Parc et ses accès.

Sur notre Site: www.q-park.fr

Le pack Services est un ensemble de Services + proposé à notre clientèle: Mise à disposition d'un kit démarrage batterie et présence permanente d'un défibrillateur dans nos parcs.

2.4 Gestion des réclamations

- | Le personnel du parc est à l'écoute face aux réclamations des clients et les aide de façon appropriée en traitant directement leur demande.
- | Un cahier de doléances ou réclamation est à la disposition de tous les clients dans le local d'exploitation.
- | Sous le contrôle du Responsable d'exploitation, nous apportons une attention toute particulière aux remarques inscrites et ne manquons pas de les traiter et de rappeler le client.

En complément des demandes traitées localement, le Service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- | Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier: Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email: service.clients@q-park.fr
- | Via les sites www.q-park.fr et www.q-park-resa.fr

A tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



3 Compte-rendu technique

3.1 Equipements

Le matériel de péage est de marque Xerox ACS pour le parking Vallier.

Nous disposons de un chenal d'entrée double avec un équipé pour les clients du réseau RTM, un chenal de sortie là aussi muni d'une borne RTM en plus du péager ainsi que deux caisses automatiques centralisées au niveau 0 proche de l'accès piéton et véhicule au droit du local d'exploitation..

Nous proposons le paiement CB et carte GR en bornes de sortie et en caisse automatiques suite à un investissement réalisé par Q-Park pour répondre au mieux aux exigences d'une clientèle de professionnels.

L'ensemble des équipements de péage est remonté au niveau de notre QCR de Valence qui peut prendre la main si besoin pour aider et accompagner les clients.

3.2 Travaux & entretiens

Le parking a été conçu dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers. De part sa structure aérienne et en rapport avec la réglementation en vigueur, la ventilation ainsi que le désenfumage du Parking Vallier sont aériens.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking via des hauts parleurs positionnés à chaque étage.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs (espaces piétons) conformément à la réglementation en vigueur.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires inscrites dans leur fiche de poste, et complétant les interventions de nos prestataires dans le cadre de marché cadre au niveau des équipements de sécurité du parking.

Les points de vérifications sont les suivants :

- Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- Remplacement des tubes lumineux hors service
- Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

3.3 Maintenance générale

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires

Lots	Sociétés
Ascenseur	Koné
Contrôle d'accès	Conduent
Extincteurs/ Colonne sèche	RSI
Electricité - climatisation - éclairage	SNEF
Contrôle et verifications des installations électriques	SNEF/ Veritas (organisme de contrôle)/
Système de Sécurité Incendie	Chubb
Pompes de Relevages	SNEF
IV Park surveillance déportée	NETCELER
Portails véhicules	BAS



3.4 Environnement - Hygiène - Sécurité

L'entretien des parkings est réalisé par le personnel d'exploitation du parc.

Un planning de nettoyage et d'entretien est affiché au local d'accueil du parking.

Chaque agent en poste, effectue les tâches demandées lors de sa vacation.

Ce roulement permet de maintenir les parkings propres, et bien entretenus (la maintenance quotidienne est ainsi faite au fil de l'eau).

Plusieurs rondes sécurités sont effectuées, pour le contrôle des éclairages des parkings ainsi que les éclairages de sécurité, (changement des ampoules hors services), le contrôle des pompes de relevage, des extincteurs et des bacs à sable.

Un contrôle de la centrale incendie est effectué à chaque prise de service d'un agent et notifier sur la main courante.



4 Compte-rendu financier

4.1 Politique tarifaire & évolution

4.1.1 Parc Vallier

Mise en place de la tarification suivante au 1^{er} janvier 2017, le détail de la grille complète est présentée en annexe.

| Tarifs horaires & abonnés

Tarifs horaires	Prix
0 à 30 mn	Gratuit
1 heure	2,00 €
2 heures	4.00 €
3 heures	6.10 €
24 heures	13.30 €
Ticket perdu	13.30 €

Tarifs abonnés	Prix
7x24 Mensuel	150 €
7x24 Résident	105 €

| Moyens de paiement

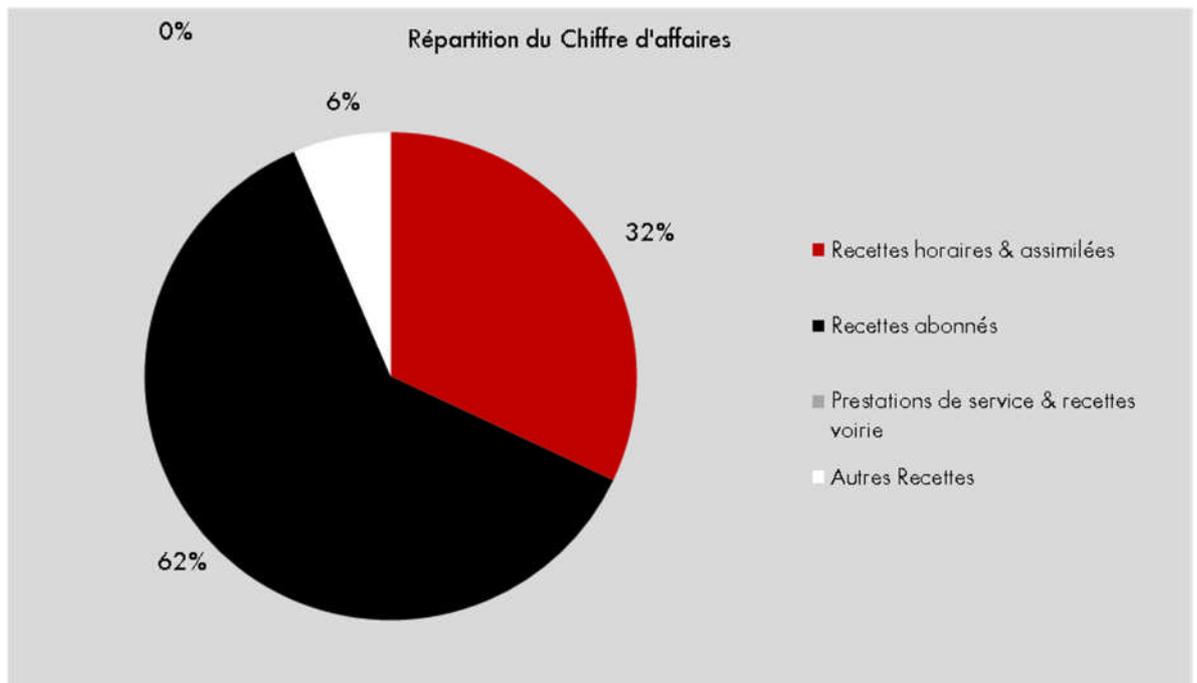


4.2 Fréquentation & recettes

4.2.1 Analyse globale

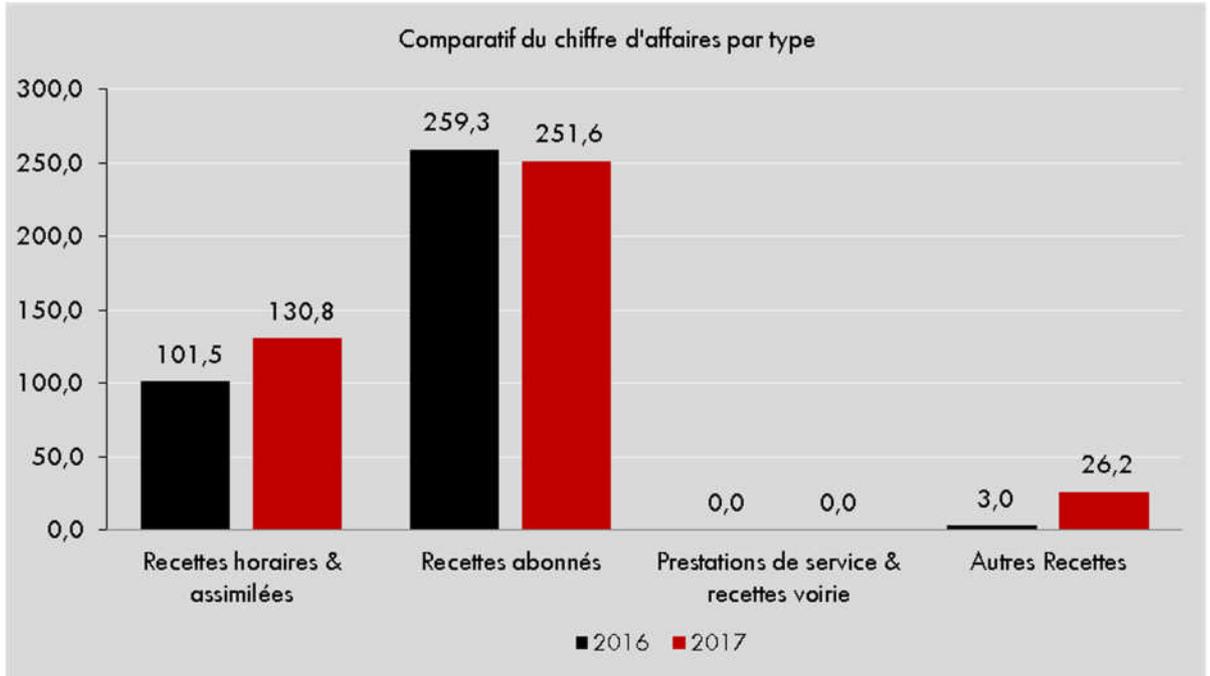
■ Répartition du chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires HT en K€	2016	2017
Recettes horaires & assimilées	101,5	130,8
Recettes abonnés	259,3	251,6
Prestations de service & recettes voirie	0,0	0,0
Autres Recettes	3,0	26,2
Total Chiffre d'affaires	363,8	408,6



Le chiffre d'affaire 2017 s'élève à 408.6K€ en hausse par rapport à l'année précédente suite à de nombreuses manifestations qui assurent la fréquentation du parking durant cette période.

Evolution du chiffre d'affaires

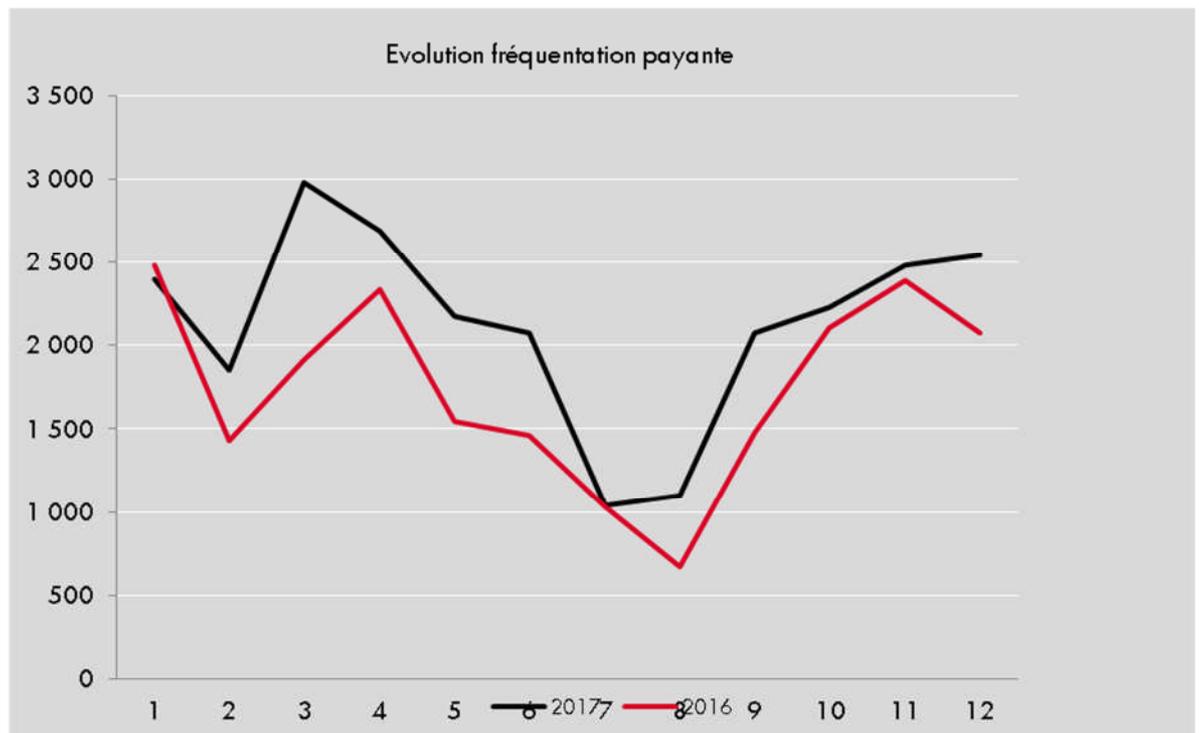


Les recettes de ce parking au vu de son emplacement sont principalement des recettes "abonnés" l'activité horaire étant lié à des manifestations sportives ou culturelles à l'espace Vallier.

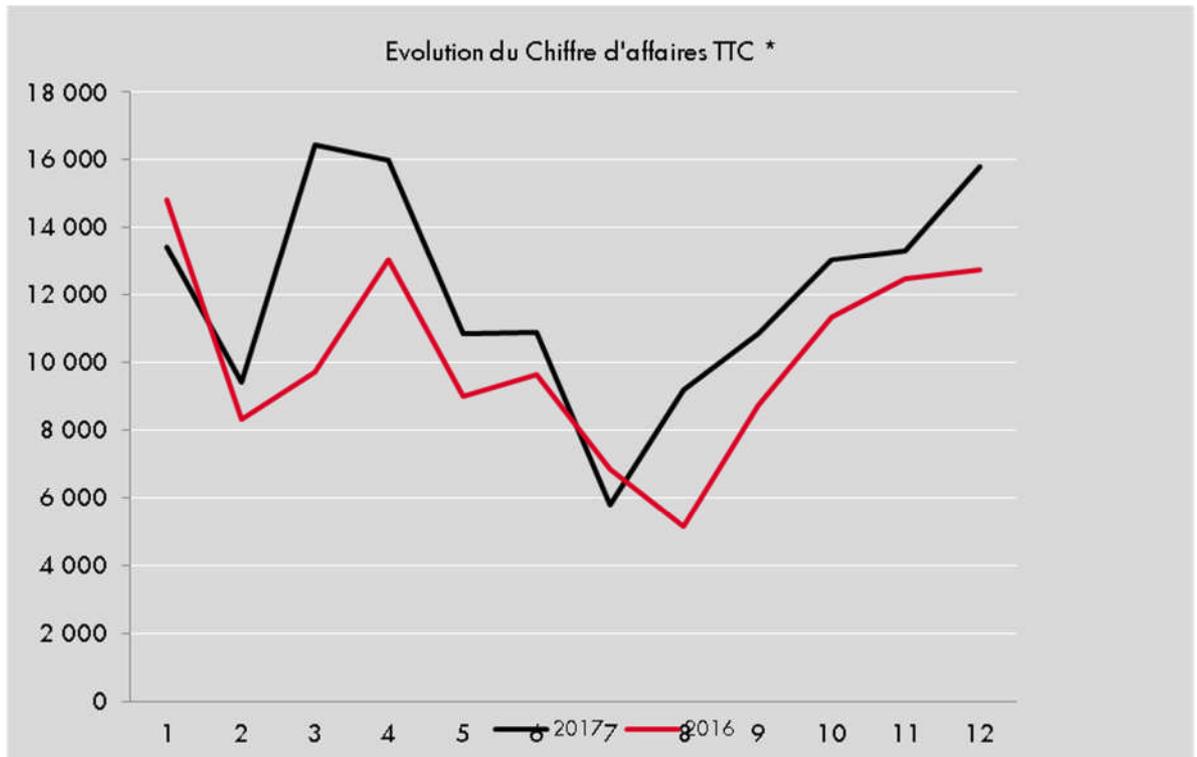
4.2.2 Analyse détaillée des recettes par parc

Recettes horaires Parc Vallier

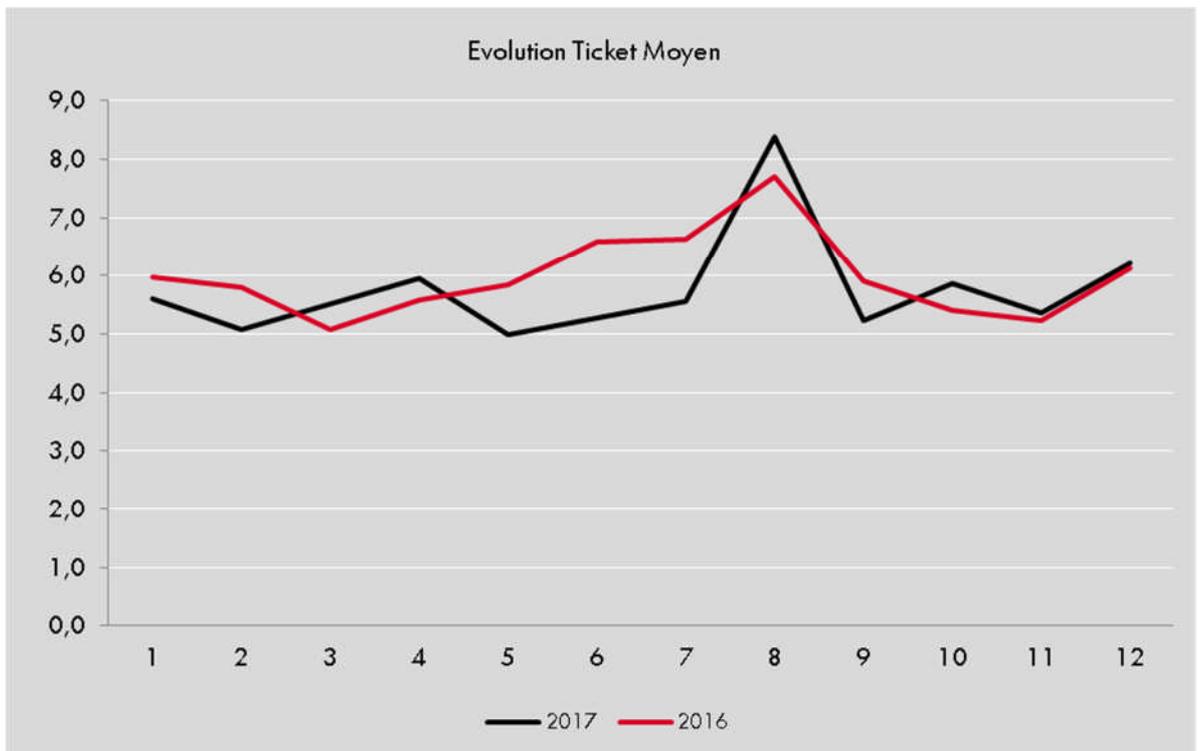
Fréquentation	2016	2017	Evolution
Janvier	2 484	2 394	-90
Février	1 433	1 850	417
Mars	1 914	2 978	1 064
Avril	2 334	2 691	357
Mai	1 542	2 175	633
Juin	1 462	2 071	609
Juillet	1 033	1 039	6
Août	669	1 098	429
Septembre	1 480	2 077	597
Octobre	2 104	2 226	122
Novembre	2 388	2 479	91
Décembre	2 077	2 542	465
Total	20 920	25 620	4 700



Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	2016	2017	Evolution
Janvier	14 813	13 426	-1 386
Février	8 308	9 403	1 094
Mars	9 730	16 442	6 712
Avril	13 044	15 995	2 951
Mai	8 994	10 868	1 874
Juin	9 631	10 909	1 278
Juillet	6 840	5 785	-1 055
Août	5 147	9 200	4 053
Septembre	8 740	10 843	2 103
Octobre	11 353	13 055	1 702
Novembre	12 464	13 300	836
Décembre	12 739	15 791	3 052
Total	121 802	145 017	23 215



Ticket moyen TTC en €	2016	2017	Evolution
Janvier	6,0	5,6	-6%
Février	5,8	5,1	-12%
Mars	5,1	5,5	9%
Avril	5,6	5,9	6%
Mai	5,8	5,0	-14%
Juin	6,6	5,3	-20%
Juillet	6,6	5,6	-16%
Août	7,7	8,4	9%
Septembre	5,9	5,2	-12%
Octobre	5,4	5,9	9%
Novembre	5,2	5,4	3%
Décembre	6,1	6,2	1%
Total	5,8	5,7	-3%



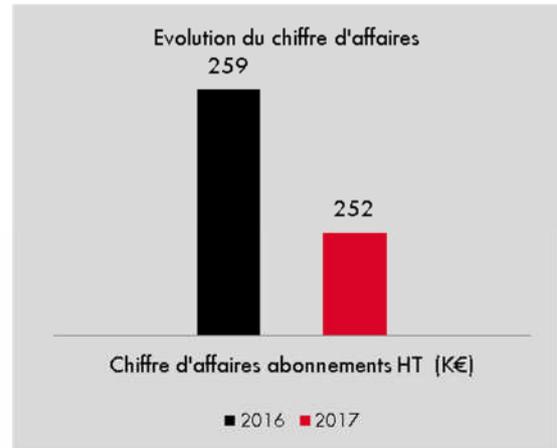
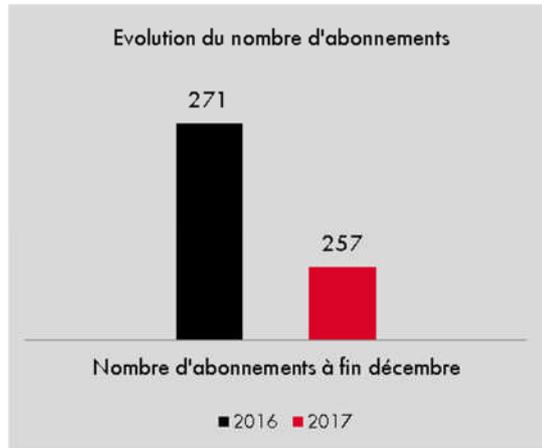
	2016	2017	Evolution
Fréquentation	20 920,0	25 620,0	22%
Ticket moyen TTC en €	5,8	5,7	-3%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	121 802,3	145 017,1	19%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	142,6	12 000,0	8318%
Total CA horaires et assimilés	121 944,9	157 017,1	29%

En 2017, la fréquentation horaire est en augmentation de 22% par rapport à 2016 soit 4700 entrées horaires de mieux qu'en 2016 suite à la réouverture de la piscine et aux manifestations qui se sont déroulées à l'espace Vallier

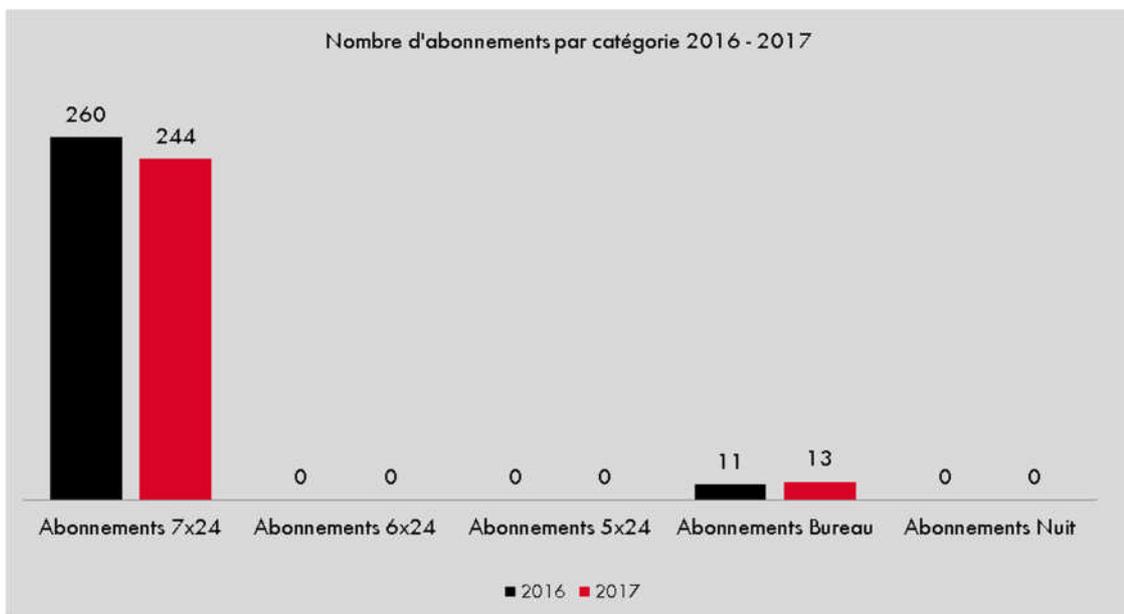
Au final, le chiffre d'affaire augmente de 29% soit 35K€ de mieux que l'année précédente avec une baisse du ticket moyen de 3% soit un peu moins de 3h00 de stationnement.

Recettes abonnés Parc Vallier

	2016	2017	Evolution
Nombre d'abonnements à fin décembre	271	257	-5%
Chiffre d'affaires abonnements HT (K€)	259	252	-3%



Nombre d'abonnements par catégorie	2016	2017	Ecart n-1
Abonnements 7x24	260	244	-6%
Abonnements 6x24	0	0	0%
Abonnements 5x24	0	0	0%
Abonnements Bureau	11	13	18%
Abonnements Nuit	0	0	0%



Le nombre d'abonnés et le chiffre d'affaires sont en légère baisse par rapport à 2016.

La convention qui a été établie avec la Ville de Marseille en Novembre 2017 nous a permis de récupérer 25 nouveaux abonnés.

Nous devrions par la suite, dès finalisation des négociations, récupérer des abonnements de la police municipale courant 2018 ou début 2019.

4.2.3 Amodiations

A ce jour nous avons 13 amodiataires d'une durée de 75 ans qui ont été prises au début du contrat. La liste des amodiataires vous est communiquée en annexe du présent rapport.



4.3 Compte de résultats

Compte-rendu financier: Marseille Vallier

(En Milliers Euros)	Résultat sur contrat		Analyse de variation		Détail 2017 par société	
	2017	2016	Variation en valeur	Variation en %	Ste du Parking Vallier	QPS
Recettes horaires & assimilées	120,8	101,5	19,3	19,1%	120,85	
Recettes abonnés	261,6	259,3	2,2	0,9%	261,57	
Prestations de service & Recettes voirie						
Recettes diverses	0,1	0,1	-0,0	-4,8%	0,08	
Subvention d'exploitation						
Amortissement des amodiateurs	23,2		23,2		23,22	
Charges locatives amodiateurs	2,9	2,9	0,0	0,8%	2,93	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	408,6	363,8	44,8	12,3%	408,64	
Coûts des travaux refacturés						
Travaux refacturés						
Solde sur travaux refacturés						
Coût du personnel interne	-68,9	-83,2	14,3	-17,2%	-68,92	
Personnel intérimaire	-20,7	-24,3	3,6	-14,7%	-20,70	
Personnel de sécurité	-0,1	-1,1	1,0	-89,7%	-0,11	
Autres coûts de personnel	-27,0	-26,7	-0,2	0,8%	-26,97	
Coût main d'œuvre directe	-116,7	-135,3	18,6	-13,7%	-116,70	
Taxes professionnelles	-8,2	-8,3	0,1	-0,7%	-8,24	
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-48,0	-47,6	-0,3	0,7%	-47,97	
C3S (ex Organic)						
Autres taxes diverses	-0,3	2,3	-2,5	-110,9%	-0,25	
Impôts et Taxes	-56,5	-53,7	-2,8	5,2%	-56,46	
Eau & énergie	-17,8	-20,6	2,8	-13,8%	-17,78	
Fournitures de parking/ voirie	-2,0	0,2	-2,2	NS	-2,01	
Entretien de l'ouvrage	-6,6	-7,5	0,9	-11,7%	-6,64	
Maintenance des équipements de parking	-19,9	-12,1	-7,9	65,3%	-19,94	
Location diverses d'exploitation	-0,4	-0,4	-0,0	0,9%	-0,36	
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs		2,8	-2,8	-100,0%		
Téléphone	-6,3	-9,8	3,5	-35,6%	-6,28	
Télésurveillance	-14,0	-13,9	-0,1	0,8%	-14,02	
Assurance parking	-8,1	-7,9	-0,2	2,9%	-8,10	
Coût de la gestion de l'argent	-3,0	-4,8	1,8	-37,8%	-3,01	
Coût du marketing opérationnel						
Coût des véhicules d'exploitation	-0,2		-0,2		-0,25	
Frais de voyages & mission/ réception	-0,2		-0,2		-0,16	
Charges administrative d'exploitation	-2,9	-0,4	-2,5	NS	-2,94	
Sous Traitance QPS		0,0	-0,0	-100,0%		
Rémunération sous traitance QPS (1%)		-0,0	0,0	-100,0%		
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-4,6	-0,4	-4,3	NS	-4,64	
Total charges directes de production	-259,3	-263,7	4,5	-1,7%	-259,28	

Loyers des locaux					
Charges locatives					
Redevances / Loyers locaux- Part Fixe	-6,9		-6,9		-6,87
Redevances / Loyers locaux- Part Variable					
Total loyers et redevances	-6,9		-6,9		-6,87
Autres taxes indirectes					
Honoraires CAC	-6,2	-5,4	-0,8	14,9%	-6,24
Honoraires avocats					
Honoraires divers	-0,7	-0,0	-0,6	NS	-0,68
Frais de services bancaires (indirectes)					
Assurances (hors exploit, locaux et transport)					
Frais généraux divers	0,1		0,1		0,12
Convention Mission Direction & Assistance	-28,6	-25,5	-3,1	12,3%	-28,61
Total charges indirectes	-42,3	-30,9	-11,3	36,6%	-42,26
TOTAL CHARGES D'EX PLOITATION	-301,5	-294,7	-6,9	2,3%	-301,54
EX CEDENT BRUT D'EX PLOITATION	107,1	69,2	37,9	54,9%	107,10
Crédit-bail (part capital remboursé)					
Amortissements de la concessionnaire	-183,1	-179,9	-3,2	1,8%	-183,12
Amortissement subv équipements	76,3	70,1	6,2	8,9%	76,32
Amortissements exploitation QPS					
Prov renouvellement des immobilisations	-42,9	72,8	-115,7	-158,9%	-42,87
Résultat s/ cessions & Mises au rebut					
Total Amortissements	-149,7	-36,9	-112,7	NS	-149,67
RESULTAT D'EX PLOITATION	-42,6	32,2	-74,8	NS	-42,57
Produits financiers	0,1	0,1	-0,0	-10,0%	0,13
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements					
Charges financières	-89,5	-97,4	7,8	-8,1%	-89,55
Crédit-bail (part frais financiers)					
RESULTAT FINANCIER	-89,4	-97,2	7,8	-8,0%	-89,42
Produits exceptionnels	1,6		1,6		1,61
Charges exceptionnels	-0,1		-0,1		-0,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1,5		1,5		1,49
Impôts sur les sociétés					
RESULTAT NET COMPTABLE	-130,5	-65,0	-65,5	100,7%	-130,50

Concernant l'année 2017, les recettes globales s'élèvent à 408.6K€ soit une hausse de 44.8K€ constaté aussi bien sur les recettes abonnés que horaires.

Cette évolution de chiffre d'affaire représente une hausse de 12.3% et sont liés aux manifestations sportives ou culturelles à l'espace Vallier.

Les dépenses d'exploitations:

- Le poste coût main d'oeuvre s'améliore de 18.6K€ en 2017.
- Le poste impôt et taxes évolue de 2.8K€ principalement au niveau des autres taxes diverses correspondant à une mission de Direction d'exploitation dans la gestion du parking.
- Pour les postes d'entretien et de maintenance des équipements, globalement nous constatons une amélioration des postes de dépenses hormis pour la partie maintenance des équipements qui évolue de 7.9K€.
- Au final les charges de production baissent de 4.5K€ en 2017.
- Au titre de l'année 2017, nous avons versé une redevance de 6.9K€ en amélioration par rapport à 2016, où nous n'en versions pas.
- Les frais de Mission s'élève à 28,6K€.
- Le résultat net reste négatif avec une perte de 130.5K€ en 2017 soit 65,5K€ de plus que la perte constatée en 2016.

4.4 Programme d'investissement & dépenses de renouvellement

Au titre de l'année 2017, Nous avons investi 13K€ dont vous trouverez le détail ci-dessous des investissements les plus conséquents de l'année:

Société	Nature dépense	Montant
Netceler et VM	Installation IV Park	5155€
RS+	Radio SCE et Radio PTI	4441€
Conduent	Interphonie SIP	2918€

5 Annexes

Annexe A: Fiche descriptive du parc Vallier

Annexe B: Gamme tarifaire du parc Vallier

Annexe C: Description du Service Clients

Annexe D: QCR de Valence

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I: La presse en parle

Annexe A : Fiche descriptive du parc Vallier

Caractéristiques du parc	
Nom	Vallier
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	A
Nombre de niveaux	3
Adresse	41 avenue Maréchal Foch 13004 Marseille
Entrée(s) voitures (adresse)	avenue Maréchal Foch
Sortie(s) adresse(s)	avenue Maréchal Foch
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	avenue Maréchal Foch
Coordonnées (tel, fax, mail)	0810077275
A proximité du parc (mairie, marché, hopital, église)	Espace Vallier, Piscine, stade
Heures d'ouverture (horaires)	Lundi au Dimanche 7h00/21 h00
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24h
Capacité (nombre de places)	450
Dimension des places	2,50m x4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	2
Nombre de places deux roues	10
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Toilettes public	Non
Vidéo surveillance	Oui

Annexe B: Gamme tarifaire du parc n° 1

PRIX ET SERVICES 2017 Q-PARK VALLIER					
HORAIRES D'OUVERTURE					
OUVERTURE : 07H00 Accessible 24h/24h aux abonnés			FERMETURE : 21H00 Sortie possible 24h/24h 7j/7		
TARIFS HORAIRES					
15 mn	0,50 €	04 H 15	8,10 €	08 H 15	11,90 €
30 mn	0,50 €	04 H 30	8,50 €	08 H 30	12,10 €
45 mn	1,50 €	04 H 45	8,90 €	08 H 45	12,30 €
01 H 00	2,00 €	05 H 00	9,30 €	09 H 00	12,50 €
01 H 15	2,50 €	05 H 15	9,50 €	09 H 15	12,70 €
01 H 30	3,00 €	05 H 30	9,70 €	09 H 30	12,90 €
01 H 45	3,50 €	05 H 45	9,90 €	09 H 45	13,10 €
02 H 00	4,00 €	06 H 00	10,10 €	10 H 00	13,30 €
02 H 15	4,50 €	06 H 15	10,30 €	10 H 15	13,30 €
02 H 30	5,10 €	06 H 30	10,50 €	10 H 30	13,30 €
02 H 45	5,60 €	06 H 45	10,70 €	10 H 45	13,30 €
03 H 00	6,10 €	07 H 00	10,90 €	11 H 00	13,30 €
03 H 15	6,50 €	07 H 15	11,10 €	11 H 15	13,30 €
03 H 30	6,90 €	07 H 30	11,30 €	11 H 30	13,30 €
03 H 45	7,30 €	07 H 45	11,50 €	11 H 45	13,30 €
04 H 00	7,70 €	08 H 00	11,70 €	12 H 00	13,30 €
24h00		13,30€		Ticket perdu: 13,30 €	
ABONNEMENTS sur q-park-resa.fr				FORFAITS COURTE DUREE	
Résident ANNUEL	1 120,00 €		EN VENTE AU BUREAU D'ACCUEIL		
Résident TRIMESTRIEL	300,00 €				
Résident MENSUEL	105,00 €				
Abonnement 5 jours / 7	60,00 €				



**TARIFS ABONNEMENTS
AU 1^{er} JANVIER 2017**

PARKING VALLIER

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuel en € ttc	TARIFS Trimestriel en € ttc	TARIFS Annuel en € ttc
7x24	150,00€	420,00€	1 600,00€
7x24 Commerçant	110,00€	310,00€	1 100,00€
7X24 Résident	105,00€	300,00€	1 120,00€
7X24 Moto Résident	55,00€	155,00€	600,00€
7X24 Vélo	-	-	55,00€
BUREAU Lundi au Vendredi	60,00€	180,00€	720,00€

Annexe C1 : Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	<p>Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro non surtaxé: 0 8100 77 275</p> <p>Sur le site www.q-park.fr, et www.q-park-resa.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions :</p> <p>Par mail : service.clients@q-park.fr</p> <p>Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés.</p> <p>Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux</p>
Missions	<p>Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/ de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations...</p> <p>Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats.</p> <p>Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.</p>
Outils de gestion	<p>C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés</p> <p>Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements)</p> <p>Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)</p>

Annexe C2: Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 0 8100 77 275 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D: QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parkings Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>HO.B0 (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation...</p>

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Détail des Immobilisations & Amortissements

Id Contrat : E227
 Contrat : Marseille Vallier
 Id_Entité : C46

Année: 2017
 Parkings : Marseille Vallier
 Entité : Site du Parking Vallier
 13031

Company	N°	Désignation	Groupe compta. immo.	Début amort.	Invest. Cumulés 31-12-2016	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31-12-2017	Amort. cumulés 31-12-16	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés au 31- 12-17	VNC 31-12-2016	VNC 31-12-17	Type de Bien
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000003	FRAIS FINANCIERS	225150	01/10/2009	151 572,57	0,00	0,00	0,00	151 572,57	-28 575,29	-3 941,52	0,00	-32 516,81	122 997,28	119 055,76	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000002	CONCESSION DU PARK VALLIER	225000	03/03/2010	6 592 157,00	0,00	0,00	0,00	6 592 157,00	-1 183 831,50	-173 312,88	0,00	-1 357 144,38	5 408 325,50	5 235 012,62	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000001	AUTOLAVEUSE MG75B	215450	21/05/2010	13 500,00	0,00	0,00	-13 500,00	0,00	-13 500,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	Biens de reprise
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000004	ONDULEUR ALARME VIDEOSURVEILLA	215390	21/05/2010	5 687,00	0,00	0,00	0,00	5 687,00	-5 687,00	0,00	0,00	-5 687,00	0,00	0,00	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000007	BORNE SORTIE SECOURS COTE RSC	218170	21/06/2010	6 374,00	0,00	0,00	0,00	6 374,00	-6 374,00	0,00	0,00	-6 374,00	0,00	0,00	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000005	SYSTEME APPEL EXPLOITANT	218170	27/09/2010	1 534,00	0,00	0,00	0,00	1 534,00	-1 534,00	0,00	0,00	-1 534,00	0,00	0,00	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000006	REAMENAGEMENT REGIE VIDEO	215340	29/09/2010	2 204,00	0,00	0,00	0,00	2 204,00	-2 204,00	0,00	0,00	-2 204,00	0,00	0,00	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000008	MISSION OUVERTURE SECURITE PAR	225150	01/10/2010	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	-1 249,89	-200,04	0,00	-1 449,93	750,11	550,07	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000009	HONORAIRES AOR	225150	01/10/2010	3 615,00	0,00	0,00	0,00	3 615,00	-2 259,17	-361,56	0,00	-2 620,73	1 355,83	994,27	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000016	IMA RPLT STOC KEUR ENREGISTREME	218300	02/02/2016	6 935,00	0,00	0,00	0,00	6 935,00	-1 267,56	-1 386,97	0,00	-2 654,53	5 667,44	4 280,47	Biens de reprise
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000012	IMA RPLT BAES	218140	09/02/2016	4 300,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00	-480,76	-537,48	0,00	-1 018,24	3 819,24	3 281,76	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000013	IMA MISE EN PLACE PROJECTEURS	218140	16/02/2016	1 891,00	0,00	0,00	0,00	1 891,00	-206,83	-236,40	0,00	-443,23	1 684,17	1 447,77	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000014	IMA MISE EN PLACE COUPLURE URGE	218140	23/02/2016	1 065,00	0,00	0,00	0,00	1 065,00	-303,72	-354,98	0,00	-658,70	761,28	406,30	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000011	XEROX CONFORMITE B13 PEAGE	215440	09/03/2016	2 343,92	0,00	0,00	0,00	2 343,92	-190,12	-234,37	0,00	-424,49	2 153,80	1 919,43	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000010	XEROX TPE CAISSE MANUELLE	215440	25/04/2016	574,33	0,00	0,00	0,00	574,33	-39,25	-57,47	0,00	-96,72	535,08	477,61	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000015	PARIS SIGNALISAT LOT SIGNALIETI	215360	22/07/2016	1 391,00	0,00	0,00	0,00	1 391,00	-61,44	-139,08	0,00	-200,52	1 329,56	1 190,48	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IEC-SPV-000001	VM CONSEIL IV PARK	231100	30/08/2016	5 178,92	499,88	-5 678,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 178,92	0,00	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IEC-SPV-000002	NETCELER IV PARK	231100	19/09/2016	3 360,00	4 415,75	-7 775,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00	0,00	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000017	IV PARK VALLIER	215310	01/01/2017	0,00	0,00	13 454,55	0,00	13 454,55	0,00	-1 221,70	0,00	-1 221,70	0,00	12 232,85	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000018	RADIO SCE + RADIO PTI	215490	01/01/2017	0,00	4 741,75	0,00	0,00	4 741,75	0,00	-677,40	0,00	-677,40	0,00	4 064,35	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000019	CONDUENT INTERPHONIE SIP	215340	10/05/2017	0,00	3 504,00	0,00	0,00	3 504,00	0,00	-449,68	0,00	-449,68	0,00	3 054,32	Biens de retour
SOCIETE DU PARK VALLIER	IMMO000020	NETCELER CPIT IV PARK	215310	17/10/2017	0,00	240,00	0,00	0,00	240,00	0,00	-6,17	0,00	-6,17	0,00	233,83	Biens de retour
					6 805 682,74	13 401,38	0,00	-13 500,00	6 805 584,12	-1 247 764,53	-183 117,70	13 500,00	-1 417 382,23	5 557 918,21	5 388 201,89	

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements											
Id Contrat : E227				Année: 2017							
Contrat : Marseille Vallier				Nom Parking							
Id_Entité : C46				Entité : #REF!							
Type de Bien	Données										
	Somme de Invest. Cumulés 31-12-2016	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31-12-2017	Somme de Amort. cumulés 31-12-16	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31-12-17	Somme de VNC 31-12-2016	Somme de VNC 31-12-17
Biens de reprise	20 435			-13 500	6 935	-14 768	-1 387	13 500	-2 655	5 667	4 280
Biens de retour	6 785 248	13 401			6 798 649	-1 232 997	-181 731		-1 414 728	5 552 251	5 383 921
Total général	6 805 683	13 401		-13 500	6 805 584	-1 247 765	-183 118	13 500	-1 417 382	5 557 918	5 388 202
Subvention d'équipement											
	Subv. 31-12-16	Subv. Reçue s/Période		Subv. 31-12-17	Amort. cumulés 31-12-16	Amort. Période		Amort. Cumulés au 31-12-17	VNC 31-12-16	VNC 31-12-17	
PK Vallier	-2 900 000			-2 900 000	521 491	76 316		597 807	-2 378 509	-2 302 193	
	-2 900 000			-2 900 000	521 491	76 316		597 807	-2 378 509	-2 302 193	
Amodiations											
	Cessions au 31-12-16	Cessions 2017		Cessions au 31-12-17	CA au 31-12-16	CA en 2017		Cessions 31-12-17	Produits futurs 31-12-16	Produits futurs 31-12-17	
PK Vallier	-236 037			-236 037	28 694	23 218		51 912	-207 343	-184 125	
	-236 037			-236 037	28 694	23 218		51 912	-207 343	-184 125	

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Au titre de ce contrat, les frais de mission représente 7% du chiffre d'affaire.

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

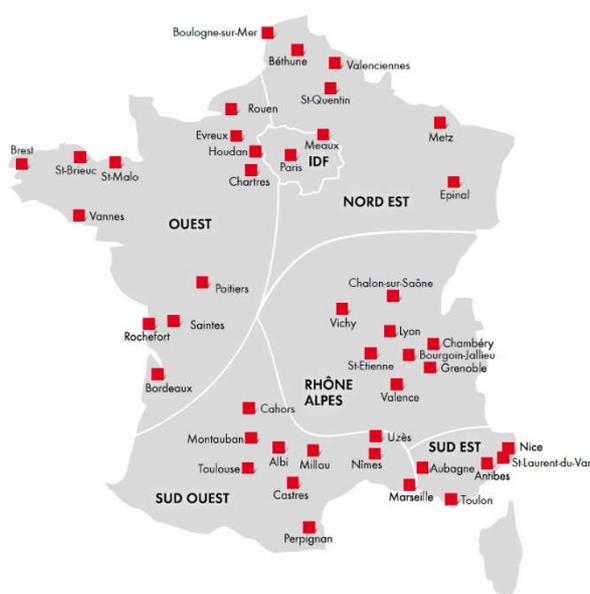
| Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

- | Présence dans 10 pays européens
- | Gestion de 860 000 places de stationnement
- | 2ème acteur du marché européen
- | Naissance du Groupe en 1998
- | 2100 collaborateurs
- | 825 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016



| Q-Park France



Implanté en France depuis 2002, Q-Park France compte plus de 400 collaborateurs qui assurent chaque jour la conception, la rénovation et la gestion de 105 000 places de stationnement en France.

| Nombre de parkings: 190

| CA 2017: 122 M €

Le succès de Q-Park France repose sur un positionnement inédit via une offre de parkings au design original, l'House Style Q-Park, à haut niveau de qualité. Q-Park dispose d'un fort potentiel de croissance, soutenu par une

stratégie d'innovation dynamique et une orientation client affirmée. Véritable maillon de la chaîne de la mobilité, Q-Park France met toute son expertise à la disposition de ses clients et des donneurs d'ordre, privés ou publics, en proposant des parkings et services synonymes de qualité, rapidité, sécurité et services.

Annexe I: La presse en parle



Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 11737



Date : 28 DEC 16
Page de l'article : p. 1, 12, 13
Journaliste : Olivier Réal

COLLECTIVITÉS / TERRITORIALES

Toulon change d'ère (de stationnement) pour ses parkings

VAR

LA VILLE DE TOULON VIENT D'ATTRIBUER À Q-PARK LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE SES 10 PARCS DE STATIONNEMENT REPRÉSENTANT 6 654 PLACES, HISTORIQUEMENT GÉRÉS PAR INDIGO. CONJOINTEMENT À LA REPRISE DE LA TOTALITÉ DU PERSONNEL, CE MARCHÉ PRÉVOIT PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX, UN HAUT NIVEAU DE SERVICES, UNE POLITIQUE TARIFAIRE ATTRACTIVE. PLONGÉE EN SOUS-SOL DANS CETTE NOUVELLE ÈRE AVEC AMAURY CHARRETON, ADJOINT AU STATIONNEMENT AUPRÈS DU SÉNATEUR-MAIRE DE TOULON HUBERT FALCO.



Amaury Charreton a conduit l'instruction du dossier parkings de Toulon.

« LES DEUX SYSTÈMES EN VIGUEUR JUSQU'À PRÉSENT, DSP ET MARCHÉ D'EXPLOITATION EN RÉGIE MUNICIPALE, NOUS ONT PERMIS DE TESTER ET D'ANALYSER LES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS EN VUE DE DÉTERMINER LE MEILLEUR MODE DE FONCTIONNEMENT », EXPLIQUE AMAURY CHARRETON, ADJOINT À LA CIRCULATION, AU STATIONNEMENT ET À L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE TOULON.

Construits il y a près de 50 ans pour les plus anciens et 30 ans pour les autres, entre 1968 et 1988, 10 parcs publics de stationnement de Toulon* étaient exploités jusqu'à présent dans le cadre de concessions pour six d'entre eux et de contrats de prestations pour quatre autres, tous regroupés au sein d'Indigo (ex-Vinci Park). La perspective de fin des contrats (ce 31 décembre pour le dernier, tandis que les autres ont été prolongés à dessein d'harmoniser

la démarche) a engagé la ville à examiner toutes les possibilités d'entrer dans une modernité correspondant au développement actuel et à ses ambitions. Dans le soin porté à l'attractivité du territoire, il était devenu indispensable d'intégrer les parkings dans la stratégie globale de Plan de déplacements urbains (PDU) et de transports publics, conduite par l'adjoint à la ville expert de ces questions, Yannick Chenevard. La réflexion pilotée par Amaury Charreton, adjoint à

la circulation, au stationnement et à l'accessibilité, avec les services de la ville et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de TPM Aménagement (Société publique locale d'aménagement de la communauté d'agglomération), a été précieuse pour poser les enjeux et définir les meilleures solutions.

Intérêt pour la ville...

« Les deux systèmes en vigueur jusqu'à présent, DSP** et marché d'exploitation en régie municipale, nous ont permis de tester et d'analyser les avantages et inconvénients en vue de déterminer le meilleur mode de fonctionnement. Le stationnement est un métier qui nécessite une vraie connaissance de tous les aspects, la gestion du parc, sa modernisation, son entretien, les relations partenariales et commerciales auprès des acteurs de la ville. Avec cet état d'esprit éveillé de la connaissance de toutes les données et de l'ensemble des objectifs à atteindre, nous avons opté pour la DSP sur l'ensemble des parcs, réalisé un cahier des charges précis mais ouvert à la négociation afin de se laisser les possibilités d'aller plus loin en fonction des options proposées. Nos objectifs étant de rénover totalement les parcs, de les moderniser et de les sécuriser, d'apporter un haut niveau de service, d'assurer à la ville une redevance permettant de financer d'autres projets, de proposer une politique commerciale et tarifaire attractive. »

Suite au lancement de la procédure, six entreprises ont candidaté et quatre ont été retenues en vue de négociations. De très belles offres, selon l'adjoint toulonnais, travaillées sur les points clés énoncés, incluant dans la rénovation une nouvelle architecture intérieure et une signalétique inspirées. « Cela montre l'intérêt pour la ville, son niveau d'attractivité aujourd'hui. » Ainsi, au terme de deux ans de travail, d'analyse de tous les enjeux et paramètres (2 700 pages de contrats et annexes...), le conseil municipal a validé fin novembre l'attribution de la DSP des 10 parkings à Q-Park France pour une durée de 12 ans. Outre la reprise des effectifs en place en CDI (35 postes, sauf les personnels qui ne le souhaiteraient pas), le concessionnaire devra réaliser 20 millions d'euros de travaux dans les 30 mois (durée du programme de réhabilitation) et 3,4 millions d'euros d'entretien sur la période totale. Il devra verser à la ville une redevance d'occupation du domaine public de 5,7 millions d'euros annuels en moyenne et ne pas dépasser une augmentation de plus de 2,8 % des tarifs actuels sur la durée du contrat. Ces parcs représentent 6 654 places, dont 4 000 abonnés résidentiels/professionnels, soit 2,7 millions de clients horaires à l'année (et à soigner). « Les parkings, c'est la première et la dernière image que le conducteur peut avoir de la ville, ou en tout cas une image qui marque, positivement comme négativement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Q P QPARK 4811900500509



© D.R.

LE PROGRAMME EST DANS LA PLACE

« PAR RAPPORT À NOS ATTENTES, L'OFFRE DE Q-PARK ÉTAIT LA PLUS ÉQUILIBRÉE SUR LES OBJECTIFS QUALITATIFS QUI NOUS IMPORTAIENT, DE LA PART D'INTERLOCUTEURS TRÈS PROFESSIONNELS, JUSQUE DANS LA CONNAISSANCE AU MOINDRE DÉTAIL DE CHACUN DE NOS PARKINGS », PRÉCISE AMAURY CHARRETON.

A travers son programme de rénovation de 20 millions d'euros, Q-Park a séduit par sa vision technique, architecturale, esthétique, harmonisée et moderne, des parcs toulonnais de stationnement. Au programme (entre autres réalisations) :

Par rapport à nos attentes, l'offre de Q-Park était la plus équilibrée sur les objectifs qualitatifs qui nous importaient, de la part d'interlocuteurs très professionnels, jusque dans la connaissance au moindre détail de chacun de nos parkings. »

... et pour l'économie locale

Parmi les points clés, l'ampleur de la rénovation (voir par ailleurs) a été déterminante, le travail architectural aussi, mettant en scène une nouvelle identité visuelle, aux couleurs jaune et bleu de la ville, agrémentée de photos panoramiques, créant une harmonie d'ensemble qui devrait laisser un souvenir agréable. En fait, Q-Park a cherché à s'imprégner des lieux et de leur histoire, de l'environnement économique aussi, en l'occurrence auprès de la Fédération du BTP du Var afin de s'appuyer sur les ressources locales concernant les

travaux. Une préoccupation de proximité déclinée dans la dynamique tarifaire attractive proposée aux activités de commerce, d'hôtellerie, de restauration, culturelles également, mais aussi de transport en lien avec le réseau Mistral. La commune prenant à son compte certaines heures offertes aux consommateurs en semaine et le week-end afin d'abonder cette attractivité.

Ce changement de paradigme intervient à un moment charnière de la montée en puissance de la ville de Toulon et de son agglomération, transformant une insuffisance (qui appartiendra bientôt au passé) en une mise en lumière de sa mutation actuelle et future.

■ Olivier Réal

* Il s'agit des parkings Mayol, Faculté, Peiresc, Lafayette, Liberté, Place d'Armes, Italie, Colibri, DeLaune, Albert 1er.

** Délégation de service public.

RÉNOVATION

Remise en peinture générale | Réaménagement et valorisation des zones empruntées par les piétons | Changement de l'éclairage et augmentation de la luminosité en faisant appel aux LED | Création de zones de services dédiées aux vélos, motos, places PMR (Personnes à mobilité réduite), pour véhicules électriques (avec prises de recharge), autopartage, dépose minute | Reprise de la signalétique interne et externe | Remise aux normes (incendie, ventilation, PMR, télégestion) | Protection de portières aux piliers | Création de deux ascenseurs dans les parkings Liberté et Peiresc | Création de toilettes | Rénovation des locaux d'accueil | Déploiement d'œuvres créant des liens avec la ville | Amélioration du fonctionnement et de la fluidité de circulation...

MODERNISATION/SÉCURISATION

Changement de tous les matériels de péage et caisse | Système de lecture automatique des plaques | Guidage à la place | Report de places disponibles en amont des parkings | Offre de vélos classiques et électriques dans quatre parcs | Sécurisation des sites 24h/24 ...

SERVICE(S)

Digitalisation et harmonisation de l'offre (en ligne, combinée) | Guidage GPS | Gestion en maintenance assistée par ordinateur | Haut niveau de propreté | Procédures strictes de suivi sécurité, propreté, fonctionnement des installations | Contrôle à distance et (télé)surveillance | Gestion clients optimisée ...

www.laprovence.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Parking-relais RTM : 150 places en plus à Vallier



Le parking de la RTM à Dromel. Photo La Provence

Dans un communiqué, la RTM annonce que "par le biais d'une convention signée avec QPARK, la Régie des transports métropolitains (RTM) dispose désormais de 150 places au sein du parking Vallier (qui en compte 460 au total) à Marseille, disponibles 7 jours sur 7. Ce service RTM, situé au 41 Avenue du Maréchal Foch, 13004 Marseille à proximité du Tramway T2 du Métro M1 est accessible à compter de ce mardi 3 janvier."

La Provence.com



ACTU LYON 1ER, 2E ET 4E ARR.

LYON 2E STATIONNEMENT

Réouverture du parking sous Perrache : désormais, il faudra payer

Fermé le 1^{er} juillet pour cause de travaux, le parking Perrache-Carnot a rouvert lundi dernier. Il est désormais payant.

Avec 83 places de stationnement, dont deux pour personnes à mobilité réduite (PMR), les riverains, commerçants et habitants peuvent à nouveau se garer à proximité de Perrache depuis lundi dernier, sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

**2,40 € l'heure
ou 20,40 € la journée**

À une nuance près, et elle est de taille ! Autrefois gratuit, le stationnement est désormais payant. Il s'élève à 2,40 € l'heure ou 20,40 € la journée. Des tarifs appliqués à l'identique place des Archives. Et pour cause, le parking sous les voûtes, dénommé Perrache-Carnot, est géré par Q-Park, gestionnai-



■ Le parking Perrache-Carnot sous les voûtes de Perrache est accessible par la rue Delandine. Photo Jean-Alain GARAVEL

re également à Lyon, des parking place des Archives (649 places), Gare de la Part-Dieu et Brotteaux.

Fermé le 1^{er} juillet pour une longue période de six mois, l'exploitant (Q-Park) pour huit ans, a procédé à des travaux jusque début novembre : réfection des sols dégradés et des murs, mise en place de barrières.

Lors du conseil d'arrondissement en septembre, les douze élus d'opposition du

2^e arrondissement (LR et UDI) avaient voté contre cette privatisation de l'aire de stationnement au niveau 0 du centre d'échanges de Lyon-Perrache décidée, en décembre 2015, par la Commission permanente de la Métropole, propriétaire du tènement immobilier.

Difficile d'établir un taux de fréquentation en si peu de temps. Il apparaît toutefois qu'il est surtout utilisé le soir.

N. M.

abp.bzh
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Payer son parking avec une application à Brest

par La Rédaction

(Visuel indisponible)

payer son parking avec une application de telephone portable

Dès aujourd'hui, les Brestois et Brestoises peuvent utiliser l'application Whoosh !, totalement gratuite, pour payer leur stationnement en voirie, de façon simple et pratique.

Le principe : permettre à l'usager d'acheter son titre de stationnement à tout moment et en toute circonstance, depuis un téléphone mobile, une tablette ou un ordinateur. Pour utiliser le système Whoosh !, là encore, rien de plus facile. Il suffit de télécharger gratuitement l'application (disponible sous Android et iOS) ou de se rendre sur le site dédié whooshstore.fr.

Outre l'achat dématérialisé de son ticket, le système permet également de gérer ses besoins en temps réel. En effet, si un rendez-vous se prolonge, l'utilisateur peut étendre à distance la durée de son stationnement (via son portable par exemple), évitant ainsi la contravention. Si le rendez-vous est écourté, le titre en cours peut être stoppé afin de ne payer que le temps de stationnement réel (15 min minimum), et ainsi régler le juste prix.

Le contrôle des tickets est réalisé via des terminaux portables, fournis aux agents municipaux. Ces terminaux sont directement connectés à une interface de contrôle fiable et sécurisée.

Service également pratique pour les résidents souhaitant payer leur forfait

Autre fonctionnalité offerte par Whoosh !, utile aux résidents : après avoir validé leur dossier à la boutique du stationnement (Brest'aim Stationnement, 53 rue Branda, 29200 Brest), ils peuvent dorénavant acheter leur forfait résident via l'application.

" Q-Park se félicite de proposer Whoosh! aux Brestois, après plusieurs déploiements couronnés de succès dans un certain nombre de villes. Ceux-ci bénéficient maintenant d'une solution de paiement mobile de leur stationnement en voirie, simple, rapide, flexible et leur permettant de payer le juste prix ; illustration supplémentaire de notre engagement sans cesse renouvelé en faveur du développement de solutions technologiques adaptées aux nouveaux modes de vie des automobilistes, à même de faciliter le quotidien ", déclare Michèle Salvadoretti, Directeur Général de Q-Park France.

A propos de Q-Park, acteur majeur du marché du stationnement en France

Q-Park France est une filiale du groupe néerlandais Q-Park, leader européen du stationnement. Q-Park s'est implanté en France en 2002 avec l'acquisition de Parcofrance (filiale de Bouygues Construction), poursuivant ensuite son développement avec l'acquisition de Serimo, d'Epolia et de Massilia Park. Aujourd'hui, Q-Park est le challenger du marché du stationnement en France. Véritable maillon de la chaîne de la mobilité, Q-Park France met toute son expertise à la disposition de ses clients et des donneurs d'ordre, privés ou publics, en proposant des parkings synonymes de qualité, rapidité, sécurité et services. Fort de l'expertise de plus de 420 collaborateurs, Q-Park France gère 190 parkings (105 000 places) dans 70 villes. En 2016, Q-Park France a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros. www.q-park.fr

Le Sévrien

Pays : France
Périodicité : Mensuel

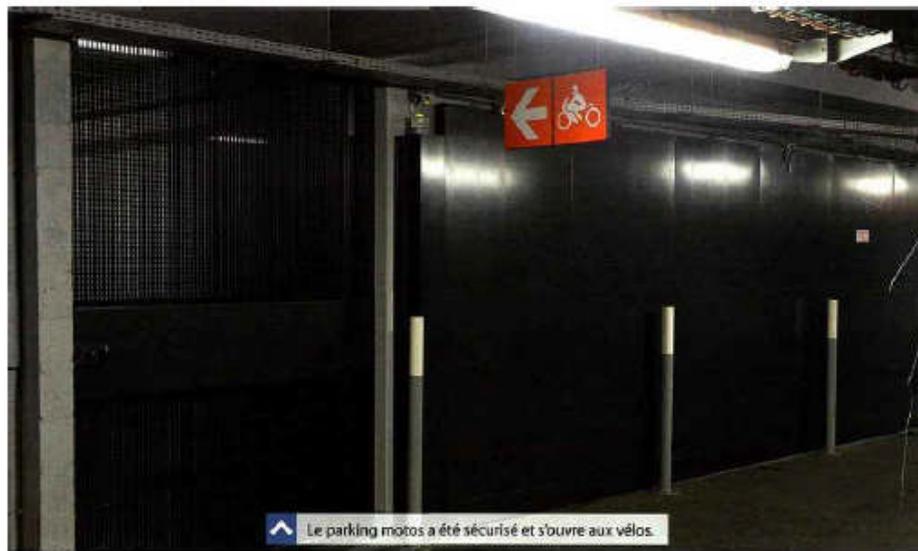


Date : FEV 17
Page de l'article : p.14



Page 1/1

Aménagement urbain



Le parking motos a été sécurisé et s'ouvre aux vélos.

Parking des Cent-Gardes **Un espace vélo sécurisé**

À compter de février 2017, un nouveau service de parking sécurisé est accessible pour les vélos aux Cent-Gardes.

Selon une récente étude de l'ADEME, le risque de vol est l'une des contraintes les plus importantes au développement de la pratique du vélo. À la demande du maire, Grand Paris Seine Ouest, en collaboration avec la société **Q-Park**, délégataire du service de stationnement public de la ville, ouvre un service de stationnement dédié aux vélos dans le parking des Cent Gardes, situé au n°35 de la Grande-Rue.

Un abonnement modique. La zone de stationnement deux-roues, située dans un local fermé à clé et équipé de vidéo-surveillance, permet d'attacher son vélo et de stationner en toute sécurité. Pour bénéficier de cette nouvelle offre, il suffit aux usagers de souscrire à

un abonnement auprès des services de Q-Park à l'accueil du parking Théâtre-Europe (entrée rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) ou en ligne à l'adresse suivante : www.q-park-resa.fr. Les tarifs sont les suivants : 10 € TTC pour un mois, 20 € TTC pour un trimestre, et 60 € TTC pour une année. Cette offre de stationnement sécurisé pour vélo est une expérimentation d'une durée d'un an, destinée à mieux connaître les besoins des utilisateurs. À cette fin, vous êtes invités à répondre à l'enquête menée par les services de GPSO sur Internet : <https://lc.cx/ojro>. Plus d'infos au numéro d'appel gratuit de GPSO :

0 800 10 10 21 Service à votre écoute

Quelques conseils

Pour rouler à vélo en toute sérénité, les principales recommandations sont :

- port du casque recommandé mais non obligatoire (y compris pour enfant transporté). Insistons sur son importance !
- port du gilet jaune non obligatoire en ville mais sur route. Le port du gilet est vivement recommandé, notamment sur les zones intermédiaires, comme la Route de la Garennne.
- votre vélo doit être soigneusement entretenu (freins et pneumatiques en bon état, éclairage avant-arrière, catadioptres de roues, sonnettes)
- porter des gants est également vivement conseillé. En cas de chute, on ne les regrette pas.

Enfin, il est essentiel de respecter le code de la route. Trop de cyclistes ne respectent pas les feux et sont donc en infraction. Rappelons également que la circulation sur les trottoirs est interdite aux vélos.



Nice

Gare du Sud: le parking est ouvert et déjà complet

Sous les travaux de l'esplanade, le parc de stationnement souterrain a ouvert ses barrières. Les tarifs sont plus salés que dans l'ancien, mais restent dans la moyenne de ce type d'ouvrage

En longeant les palissades de chantier en taule, l'entrée, à peine signalée, finit par apparaître. Une descente vertigineuse qui semble s'enfoncer dans les entrailles de la terre. Mais non : elle ne conduit que vers le très attendu parking de la gare du Sud, qui a ouvert ses barrières mardi. La pente est raide car une partie de l'espace offre une hauteur utile de 3,5 m : ce sont les 93 places réservées aux maraîchers de la Libération, acteurs essentiels de la vie du quartier. L'existence de ces emplacements était une exigence de la municipalité.

Seul un niveau est actuellement ouvert, mais à terme, 500 places s'ajouteront au quartier, en remplacement des 400 que comportait l'ancien parking en surface. Et si l'ascenseur n'était pas encore en service hier, l'encaissement fonctionnait déjà très bien, que ce soit à l'automate ou aux barrières, avec en prime, le paiement sans contact. Des caisses un peu trop gourmandes au goût des riverains :

70 centimes les quinze minutes (tout quart d'heure entamé étant dû). En comparaison de l'ancien parking à 1,30 euro de l'heure, ça bouleverse un peu les habitudes. L'abonnement mensuel est à 169 euros. Mais la nouvelle installation est couverte, gardée, et surveillée.

Chantal travaille dans le quartier. Elle s'est engouffrée dans le parking sans avoir vu les prix : « Quand j'ai appris qu'il était ouvert, j'étais trop contente. J'encourageais même de prendre un abonnement. Mais là, c'est une grosse déception. Déjà qu'on trouvait l'ancien parking un peu cher... En fait, ce n'était rien comparé à celui-ci ! Les gens du coin payaient 2 euros pour toute la nuit ! »

« Tellement cher » pour certains

Paolo, le patron de la cave de Provence, enrage : « Les clients ne viennent plus, c'est tellement cher. Les amendes sont à 135 euros ! En plus, la fourrière est là tous les matins, ils enlèvent les voitures. Avec ce chan-



Bien plus cher que le parking existant, il est aussi plus sécurisé

[Photos Sébastien Boteilla]

hier, ils ont hûé le quartier. Ils disent que le centre commercial amènera du monde, mais les clients resteront dans le centre, où il y aura tout.»

La présidente de l'association du quartier Saint-Étienne, Janine Vagnay est résignée : « De toute façon, il n'y a plus de parking disponible dans le coin, alors ils jouent sur du velours ! Moi je loue un parking à 130 euros par mois, et les garages, c'est aux alentours de 150.»

S'il est vrai que la facture sera plus élevée que sur l'esplanade auparavant (occupée à 40 % par des voitures ventouses, selon la mairie), les tarifs pratiqués ici sont très similaires à ceux des autres parkings privés de la ville : celui de la gare Thiers, tout proche, affiche un tarif

identique, 80 centimes le quart d'heure à Grimaldi, jusqu'à 90 centimes à Nicétole. Le gestionnaire, Q-Park, explique avoir fixé ses prix « sur la base des tarifs habituellement constatés sur Nice.»

« Bouffée d'oxygène » pour d'autres

Les plus heureux de cette ouverture sont les maraîchers. Eric Folco, producteur dans la plaine du Var, vient tous les jours au marché de la Libé. Victime, comme ses collègues, d'une baisse d'activité due à la pénurie de stationnement, il jubile : « Nous l'attendions avec impatience. Ça va être une bouffée d'oxygène pour tout le quartier. Nous sommes vraiment contents d'avoir un espace suffisam-

ment haut pour nous, la municipalité s'est vraiment impliquée pour l'avoir. Ce qu'on aurait aimé obtenir de Q-Park, c'est une heure gratuite pour nos clients. Même juste une demi-heure. Pour nous, on ne demande rien. Mais pour nos clients...»

À la brasserie Gambetta, Willy aussi apprécie : « J'espère que ce parking redonne un peu d'oxygène au quartier. Parce que ces derniers temps, il n'y avait rien. Et ce parking, c'est mieux que rien.» Et les faits semblent lui donner raison : malgré un prix élevé, il n'y a plus de places disponibles au tarif résident (119 euros par mois) et la liste d'attente est complète.

LUDOVIC MERCIER
lmercier@nicematin.fr



Encore en travaux, un seul étage a été ouvert

EXECUTIVES

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire



Date : 23 MARS 17
Page de l'article : p.7



Page 1/1

PARKING

Q-PARK



Henk Teunissen est nommé secrétaire général, en charge des services finances et des systèmes d'information en

France et en Belgique.

Né en 1970, de nationalité néerlandaise, HEAO Business School (Utrecht), diplômé en contrôle de gestion (Hofam, Rotterdam), diplômé en gestion et finance (Université de Maastricht), il a débuté comme contrôleur de gestion chez Unilever aux Pays-Bas (1992), puis chez Philips (1994), Vodafone (1997) et, enfin, PSA Peugeot Citroën (2000). En 2003, il est devenu directeur administratif et financier de Corio France, jusqu'en 2015, avant de mener des missions d'intérim en tant que DAF (Schoeller Allibert France et CBRE Global Investors).

www.executives.fr/a.asp?a=146960



Grand-Place : le parking souterrain complet pour les abonnements

Vous voulez vous abonner au parking souterrain de la Grand-Place ? Il affiche complet. Un effet de l'extension de la zone bleue qui expliquerait aussi et surtout la hausse des abonnements de voirie ? Q-Park est prudent !



Le parking de la Grand-Place affiche complet en ce qui concerne les abonnements : une première depuis l'ouverture du parking en 2006. PHOTO STÉPHANE LELUIER



PAR ELSA LAMBERT-LIGIER
bethune@lavoixdunord.fr

BÉTHUNE. Plus d'abonnements possibles au parking souterrain de la Grand-Place. Il y a des listes d'attente ! Un phénomène déjà apparu au moment du marché de Noël en décembre mais qui d'après Q-Park, gestionnaire du stationnement à Béthune, n'a rien à voir avec l'instauration de la zone bleue dans le centre. « C'est la politique tarifaire agressive largement en deçà de celle prévue à l'origine du contrat qui entraîne cette évolution », affirme Frédéric Lafont, directeur d'exploitation France de Q-Park. Depuis 4/5 ans, le nombre d'abonnements augmenterait régulièrement : une cinquantaine

par an. Qui sont ces nouveaux abonnés ? Des résidents et des gens qui viennent travailler à Béthune. « Il vaut mieux aujourd'hui

“ Depuis 4/5 ans, le nombre d'abonnements augmenterait régulièrement : une cinquantaine par an.

souscrire un abonnement que risquer de prendre une amende », estime Frédéric Lafont. Pour rappel ou info, un abonnement au parking souterrain coûte 23 € par mois et une prune pour stationnement non acquitté 17 €. Q-Park rappelle aussi que le parc Clemenceau accepte, lui, encore

des abonnés. Pour combien de temps encore ? Une société en a commandé une trentaine pour 2018 et son programme de logements.

Le nombre d'abonnements de voirie est à la hausse aussi. Là, l'extension de la zone bleue dans le centre y est très certainement pour quelque chose ? Q-Park se montre encore une fois sur sa réserve, en ne livrant aucun chiffre, et se contente de répondre que « les services ont évolué sur la voirie et évolueront encore dans les prochains mois ». Communication minimum alors qu'après des années de disette et de polémique sur la pertinence d'un parking souterrain Grand-Place qui se remplissait difficilement et lentement, la tendance s'inverse nettement. Et durablement ? ■



Q-Park

Un nouveau secrétaire général pour la France



Henk Teunissen

Henk Teunissen, 47 ans, est le nouveau secrétaire général de Q-Park France, spécialisé dans la location de places de parking. A ce poste il devra superviser les services finances et les systèmes d'information dans l'Hexagone et en Belgique. De nationalité néerlandaise, Henk Teunissen a un parcours professionnel international. En 2016, Q-Park France a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros. ■



Valenciennes

UN PARKING PAYANT À LA MATERNITÉ

Pour lutter contre le stationnement abusif

MATERNITÉ MONACO Depuis la fin du mois d'avril, la maternité dispose d'un nouveau parking de 100 places. Le centre hospitalier a fait le choix du payant. On vous dit pourquoi.

Comme toujours, il y a les "pour" et les "contre". D'un côté, on a des futures mamans qui, parfois et par manque de place pour garer la voiture, devaient parcourir une longue distance à pied pour se rendre à une consultation à la maternité. On a aussi du personnel soignant qui se réjouit de pouvoir enfin stationner au plus près de l'établissement pour aller travailler. Et de l'autre, ça peut se comprendre aussi, des personnes qui regrettent qu'il faut désormais payer - « payer, encore et toujours » - « pour aller se soigner ». Voilà les contours du débat concernant l'ouverture d'un nouveau parking payant de 100 places à la maternité Monaco de Valenciennes.

● **MANQUE DE PLACE, STATIONNEMENT ABUSIF : « IL Y AVAIT DU MÉCONTENTEMENT »**

Nous l'avions déjà évoqué dans notre édition du vendredi 28 avril. Ce parking payant est en service depuis le lundi 24 avril dernier. À l'entrée de celui-ci des barrières, les tarifs (lire ci-contre), et la borne pour « passer à la caisse ». La direction du centre hospitalier de Valenciennes s'explique : « Avant d'oublier les travaux, le constat était le suivant. Il y avait du mécontentement du côté de nos patientes et de leurs familles dû au manque de places, aux stationnements abusifs, aux dégradations, ainsi qu'aux contraventions reçues pour dépassement de la durée de stationnement sur le boulevard qui jouxte la maternité. » De plus, « plusieurs de nos patientes enceintes se plaignaient aussi de devoir se garer loin de la maternité et de devoir marcher longtemps pour se rendre en consultation. »

● **L'ARGENT REVIENT À Q. PARK AVEC UN POURCENTAGE POUR L'HÔPITAL**

La mise en place de ce parking a nécessité un investissement de

Les tarifs

De 1,40 euros de l'heure à 5,30 les quatre heures, la fourchette des tarifs mis en place pour l'utilisation de ce parking est assez large. Elle compte notamment des forfaits "hospitalisation" : 7 euros pour un jour, 15 euros les trois jours, et 24 euros les sept jours. L'ensemble des tarifs est à consulter sur le site Internet du centre hospitalier de Valenciennes.

A noter aussi, que 39 places - gratuites, pour le coup - ont aussi été mises en place par l'établissement le long de l'avenue Monaco. Et que des navettes Hospimobile permettent de voyager gratuitement entre le parking et l'hôpital et la maternité Monaco (disponibles tous les jours).



Pour le centre hospitalier de Valenciennes, dont dépend la maternité, il s'agissait notamment de répondre « au mécontentement » des futures mamans qui devaient parfois marcher un peu trop longtemps pour consulter.

68 000 euros de la part du centre hospitalier de Valenciennes (réseau, murs, peinture, et aménagements divers). Comme sur le site même de l'hôpital, celui-ci sera géré et entretenu par la société Q-Park. Et ce, dans le cadre d'une délégation de service public. « L'équipement nécessaire au bon fonctionnement du parking (bornes, barrières) reste à la charge de la société Q-Park », ajoute le centre hospitalier de Valenciennes. Mais à qui revient l'argent ? Pas à l'hôpital. Enfin, pas totalement. « L'argent revient à Q-Park avec reversement d'un pourcentage au centre hospitalier de Valenciennes selon la convention de délégation de service public établie entre les deux établissements », indique-t-on. Autrement dit, la mise en place de ce parking peut tout de même constituer une manne

financière supplémentaire pour l'établissement valenciennois qui, ne serait-ce que pour l'année 2016, a permis la naissance de 3 389 beaux bébés. Tout ça, sans compter les venues pour une consultation, ou les visites des proches après les naissances.

● **FORFAITS SPÉCIAUX ET PREMIER QUART D'HEURE GRATUIT POUR LES MAMANS**

En tout cas, pour le centre hospitalier de Valenciennes, ce parking représentait « la solution pour proposer aux patientes une structure neuve et sécurisée par vidéosurveillance ». Avec ces « avantages »... Ceux « d'assurer des places de parking disponibles » et ainsi « diminuer le stress d'être en retard à un rendez-vous ». L'établissement valenciennois insiste aussi sur « la mise en place de

forfaits spécifiques » et « partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) afin de réduire à son maximum l'impact financier » pour les futures mamans. Des forfaits spéciaux, le premier quart d'heure gratuit... Les futures mamans se rendant à la maternité Monaco avec leur voiture particulière, auront aussi la possibilité de se faire rembourser le stationnement, ainsi que les frais de déplacement sous certaines conditions. Pour cela, il faudra faire des démarches. Elles seront peut-être fastidieuses, surtout après avoir mis au monde un enfant, mais elles seront en mesure de la faire en se rendant sur le site Internet de l'assurance maladie, amel.fr.

M-A. B.

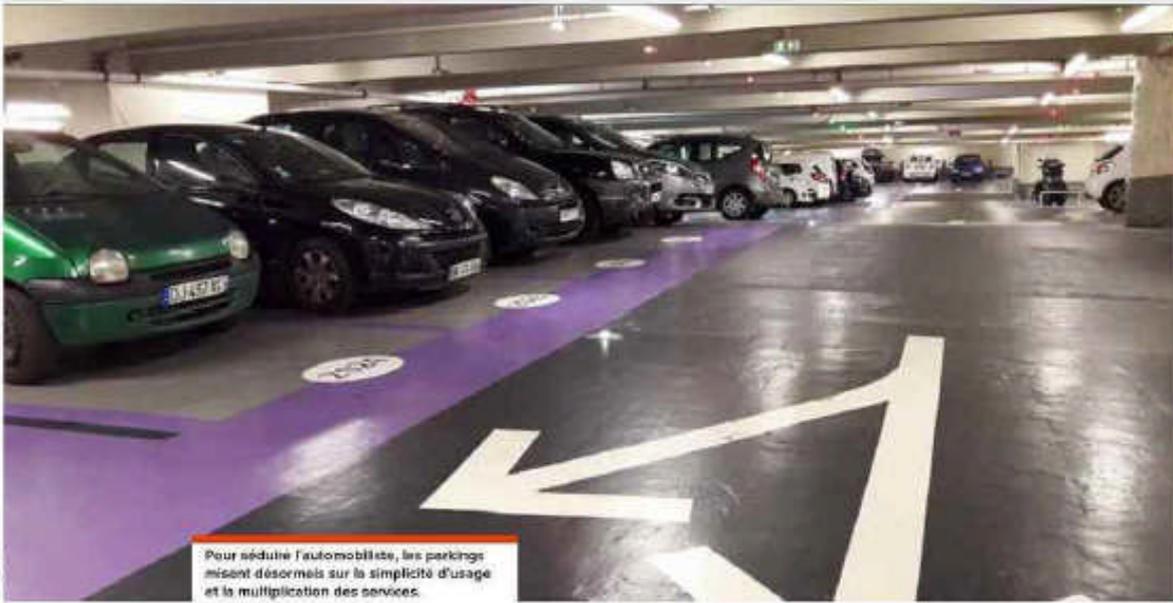


KKR met la main sur les parkings Q-Park

(AOF) - Les actionnaires de Q-Park ont accepté hier à l'unanimité l'offre déposée par KKR sur l'intégralité du capital. Après ce changement de propriétaire, la gouvernance de Q-Park va rester en place : Franck de Moor restera président du Conseil d'administration et Marcello Iacono directeur financier. La transaction, soumise aux autorisations habituelles, devrait être finalisée au second semestre.



DOSSIER



Pour séduire l'automobiliste, les parkings misent désormais sur la simplicité d'usage et la multiplication des services.

SPÉCIAL PARKOPOLIS

Les métiers du stationnement en plein bouleversement

Pour sa 12^e édition, le salon Parkopolis, qui se tiendra les 21 et 22 juin Porte de Versailles à Paris, présente un agenda chargé dans un contexte de changement réglementaire.

Entre la baisse de la fréquentation des parkings à Paris, la dépenalisation du stationnement au 1^{er} janvier prochain, la progression de l'électromobilité, l'émergence des smart cities, les opérateurs du stationnement revoient leur stratégie. Et souvent leur actionariat.

La dépenalisation pas toujours anticipée

C'est, sans contexte, le sujet crucial de l'année 2017 : la dépenalisation du défaut de paiement pour le stationnement en voirie, qui sera effective au 1^{er} janvier 2018. A cette date, les automobilistes qui n'acquiescent pas – ou seulement partiellement – le prix du stationnement payant sur la voie publique ne seront plus passibles d'un PV de 17 euros, mais d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le montant égale, au plus, le montant dû pour la durée maximale du stationnement autorisé. L'idée

étant de rendre ce FPS dissuasif pour augmenter le taux de paiement spontané : celui-ci est en effet très faible en France (30 % en moyenne) et même inférieur à 10 % dans Paris.

Cette réforme exige, de la part des municipalités, un important travail en amont : il leur faut redéfinir leurs tarifs de stationnement et leur FPS. Puis elles doivent, obligatoirement, mettre leurs horodateurs à niveau : « *ad minima*, il faut modifier les tarifs mentionnés sur les horodateurs, les rouleaux de tickets à imprimer, les mentions légales et le logiciel embar-

qué dans l'horodateur », explique Jean-François Esnault, directeur smart city chez Parkeon, leader français (et mondial) des horodateurs, et qui a équipé 88 communes franciliennes de 15 394 horodateurs. Soit un coût par machine d'environ 350 à 800 euros, selon que cette dernière est connectée ou pas. Bien évidemment, il est possible d'en profiter pour rendre ces terminaux de paiement encore plus intelligents, poursuit l'expert de Parkeon : « Ils peuvent inscrire le précalcul du FPS sur le ticket de stationnement, accepter le

paiement immédiat des FPS (ce qui peut augmenter le taux de règlement) ou contribuer à la dématérialisation totale du processus. » L'utilisateur enregistre sur l'horodateur sa plaque d'immatriculation, qui se trouve stockée dans un serveur de tickets électroniques. L'agent de contrôle – ou le véhicule de contrôle avec lecture de plaque automatisée – n'a plus alors qu'à scanner l'immatriculation des véhicules garés pour savoir si ceux-ci ont bien payé leur stationnement.

Enfin, les collectivités doivent décider si elles externalisent ou non le

L'heure des grandes manœuvres capitalistiques

Preuve, sans doute, que le métier d'opérateur de stationnement reste un secteur attractif, les grandes manœuvres se succèdent. En janvier 2016, Effia, filiale de Keolis (groupe SNCF), prenait 33,27 % du capital de Saemes, la ville de Paris restant majoritaire à 50,06 %. Un an plus tard, Transdev acquérait 100 % du capital d'Urbis Park. Parallèlement, l'actionariat

d'Indigo (ex-Vinci Park) est lui aussi en train de changer, la société d'investissement Ardian et Predica l'ayant mis en vente pour un prix estimé à 4 milliards d'euros. Le groupe chinois Shougang serait sur les rangs. Q-Park, basé aux Pays-Bas, est lui aussi en cours de cession. KK&Partners, de source à encore non confirmée – remonte le marché.

contrôle du stationnement et, surtout, tout le travail administratif de recouvrement des FPS et de gestion des contestations, naguère opéré par l'Antal (Agence nationale de traitement automatisé des infractions). Cette dernière n'intervient plus, en effet, que pour le recouvrement des amendes pour stationnement gênant ou dangereux et celui des FPS non payés au bout de trois mois (majorés de 50 euros). Facultativement, les municipalités peuvent cependant lui confier, par convention, le soin de signifier par courrier à un automobiliste qu'il doit régler un FPS.

A six mois de l'échéance, nombreuses sont cependant les communes à ne pas avoir encore décidé totalement de leur stratégie. « Sur les 500 communes françaises que nous servons, seulement la moitié nous a demandé un devis, et 40 ont concrétisé leur demande », détaillait, début juin, Jean-François Esnault.

En Ile-de-France, une préparation très variable

En Ile-de-France, la situation est aussi très contrastée : Paris a, dès 2016, passé un contrat pour la mise à jour de ses 7 720 horodateurs. Elle a également déterminé le montant de ses FPS (50 euros en zone hypercentre, 35 euros ailleurs), découpé la capitale en trois zones, et lancé un appel d'offres concernant le contrôle et la gestion du recouvrement des FPS (aucun opérateur ne pouvant gérer plus de deux zones). Le marché devrait être octroyé incessamment.

D'autres villes ont également lancé des appels d'offres. « Certaines communes lancent des marchés globaux couvrant à la fois les parkings en infrastructure et la voirie, comme Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice ou Vincennes. D'autres externalisent la voirie ou même simplement le contrôle ou le recouvrement », constate Fabrice Lepoutre, directeur général d'Effia.

Certains décident même de revenir à la régie directe... ou à la zone bleue ! Les opérateurs constatent, explique Jean-François Esnault, que le processus a pris du retard. « Tous les agents de contrôle doivent être assermentés, ce qui prend du temps », relève Adeline Margerand, directrice commerciale, marketing et développement de Saemes. Au 1^{er} janvier prochain, faute d'avoir pris les dispositions nécessaires, certaines com-

munes risquent donc de se retrouver avec un stationnement... gratuit !

Pour les Indigo, Saemes, Q-Park, Urbis et Effia, la dépénalisation constitue une opportunité : « C'est, pour nous, une façon d'aborder les métiers de conseil et de partenaire de la ville sur les sujets globaux de stationnement et de mobilité, et d'augmenter nos activités », résume Michèle Salvadoretti, directeur général de Q-Park France. « Reste à savoir si cette gestion plus efficace de la voirie facilitera la fluidité, et donc le stationnement, ou si cela profitera, par effet de bord, aux parcs en infrastructure », s'interroge Fabrice Lepoutre.

La gestion des parkings en Ile-de-France s'est en effet complexifiée ces dernières années. « Sur Paris, la baisse de fréquentation atteint environ 7-8 % par an depuis quatre ou cinq ans, et 2-3 % en petite couronne », assure Patrick Pirodon, président de la FNMS (Fédération nationale des métiers du stationnement). Une tendance lourde, due à la démotorisation croissante des Parisiens et à l'accès de plus en plus difficile des véhicules particuliers dans la Capitale. Mais aussi, sans doute, à la concurrence des nouveaux venus du métier. D'où la nécessité de multiplier les usages des parkings, les services proposés, et les canaux de vente des places.

Logistique, événementiel : vers des parkings à tout faire

Naguère, les parkings accueillent voitures et parfois motos. De plus en plus souvent, ils abritent aussi des stations Autolib', des loueurs d'automobiles, des sociétés d'autopartage ou de covoiturage, voire des acteurs de la logistique. Chronopost s'est installé sous le parking de la Concorde (Indigo). Fedex à Pyramides (Saemes). Q-Park a noué un partenariat avec Inpost, qui a installé des consignes à colis à Saint-Denis Université et Paris Opéra Bastille. Mais si beaucoup d'espoirs ont été placés sur ce dernier secteur, notamment par la mairie de Paris, les réalisations sont peu nombreuses : les parkings ne sont pas forcément conçus pour des véhicules utilitaires et les réglementations de sécurité limitent le type de produits pouvant être stockés. Autre diversification : à La Défense, Indigo va transformer 2 000 m² de parkings en un espace

évènementiel, d'exposition et de coworking. Baptisé l'Alternatif, il devrait ouvrir à l'automne.

Démotivisation des entrées

Pour séduire l'automobiliste, les parkings misent désormais sur la simplicité d'usage et la multiplication des services. La réservation par internet progresse très rapidement : chez Q-Park par exemple, Q-Park Résa représente entre 20 à 35 % du CA de chacun des 49 parkings connectés. Introduite il y a quelques années, la lecture automatisée des plaques d'immatriculation permet souvent aux abonnés de rentrer sans badge ou aux clients horaires ayant payé au terminal de franchir les barrières de sortie sans arrêt. Le guidage à la place se généralise.

Indigo, quant à lui, s'est associé en juin 2016 à l'application OpNgo. « Elle permet non seulement de rentrer et de sortir d'un parking sans avoir à récupérer de tickets, mais aussi de profiter d'offres commerciales personnalisables », signale Sébastien Fraisse, directeur France.

Une application permettra de réserver le lavage ou le changement d'essuie-glace

Effia a racheté, à l'automne dernier, la start-up alsacienne L2O qui a inventé un dispositif de lavage des voitures très innovant. Elle discute aussi avec Avatacar (réparations) et devrait lancer en fin d'année une application qui permettra de réserver tout à la fois sa place mais aussi le lavage, le changement d'essuie-glace et même le plein d'essence. « Trouver une station-service à Paris devient très difficile, le service pourrait donc intéresser certains clients », justifie Fabrice Lepoutre.

Ubérisation des parkings

Ils sont nés il y a quelques années à peine, mais font désormais partie intégrante du paysage du stationnement : OnePark, ZenPark, YesPark et consorts sont aux parkings ce qu'Uber est aux taxis. Si leurs offres diffèrent, certains étant plus positionnés sur les abonnements, d'autres sur le parking horaire, le principe est identique : mobiliser des places de parking non ou sous-utilisées, dans des immeubles d'habitation, de

bureaux, d'hôtels, voire de parkings publics, pour les proposer à un nouveau public. Ils représentent une nouvelle concurrence pour les opérateurs professionnels, déjà confrontés à la morosité du marché parisien. « On estime à 500 000 le nombre de places mobilisables, soit plus que le nombre de places payantes en ouvrage sur Paris, estimé à 350 000/400 000 », explique Patrick Pirodon de la FNMS. Face à ces tribulations, les stratégies diffèrent. Effia et Saemes, par exemple, ont noué un partenariat avec OnePark, qui permet donc de réserver des places dans leurs parkings. « Je ne crois pas à la ligne Maginot, justifie Fabrice Lepoutre. Nous préférons participer à cette nouvelle concurrence plutôt que la subir. » « Elle nous apporte une nouvelle clientèle », renchérit Adeline Margerand. Gestionnaires de parkings résidentiels, ces opérateurs testent aussi très prudemment l'ouverture de ces derniers à une clientèle de passage.

La profession, en revanche, milite pour que cette ubérisation se joue avec des règles identiques pour tous : les parcs publics sont en effet soumis à une réglementation sécurité très sévère qui ne s'applique pas aussi drastiquement aux parcs résidentiels ou professionnels. En conséquence, il n'est aujourd'hui admis que seulement dix places maximales soient utilisées par une clientèle horaire dans un parking résidentiel.

Une contrainte pour ces opérateurs, mais qui renforce encore la nécessité pour eux de devenir des as de l'algorithme, capables de maximiser le taux d'occupation d'une place : « C'est ce qui permet au propriétaire de dégager de trois à cinq fois plus de revenus que s'il avait mis sa place en location simple », explique William Rosenfeld, cofondateur de Zenpark. Cette capacité leur permet d'accéder à de nouveaux marchés, Zenpark a, par exemple, noué un partenariat avec Nexity pour gérer des parkings mutualisés, et a également été retenu, avec Colas notamment, dans des appels d'offres lancés par l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay pour la gestion intelligente du stationnement.

Quelle que soit l'évolution de la réglementation, ces nouveaux acteurs semblent être là pour durer ! ■

CATHERINE BERNARD

Tous droits réservés à l'éditeur

QPARK 5364661500503



Cinquante et une nouvelles places de stationnement

COLOMBES

LE PARKING ARAGON, à Colombes, vient de rouvrir ses portes, avec 51 places de stationnement en plus. Après plusieurs semaines de travaux, il a été remis aux normes et mieux sécurisé par la société Q-Park, qui a pris en charge le financement du chantier de réhabilitation. Le parking propose désormais les mêmes offres tarifaires que pour les autres parkings payants de la ville.

L'équipement est ouvert tous les jours, 24 heures sur 24, et comme en centre-ville, la première heure est offerte. Ces nouvelles places viennent renforcer l'offre de stationnement dans le quartier du Petit-Colombes, saturé avec l'arrivée des nouveaux habitants de la Marine.

COLOMBES LE MAG

Pays : France
Périodicité : Mensuel



Date : JUIL/AOUT 17
Page de l'article : p.7



Page 1/1

51 PLACES VIENNENT RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT PLACE ARAGON



► Le parking, géré par Q-Park, a rouvert ses portes début juillet.
Photo : Bourdieu - J&P

Après la création de nouvelles places en surface rue Pierre-Expert, l'offre de stationnement pour les habitants de la Marine et du Petit-Colombes s'est encore renforcée début juillet. Avec la réouverture, après plusieurs semaines de travaux, du parking souterrain situé au 152, boulevard Charles-de-Gaulle, ce sont 51 places de stationnement supplémentaires qui sont désormais accessibles au public.

Remis aux normes, mieux sécurisé, l'ouvrage est géré par la société Q-Park, qui a pris en charge le financement de ce chantier de réhabilitation. Elle propose désormais les mêmes offres tarifaires que pour les autres parkings payants de la commune. L'équipement est ouvert tous les jours, 24h sur 24, et comme en centre-ville, la première heure est offerte.

Renseignements : www.q-park.fr



► **CHAMÉRY CONFIE
SES PARKINGS À Q-PARK**

Q-Park France, filiale du numéro un européen du stationnement, va gérer les parkings chambériens. La délégation de service public qui prendra effet au 1^{er} septembre 2017 comprend la rénovation et la gestion de dix parkings de la ville ainsi que la réalisation de deux nouveaux équipements, les parkings Ravet et Cassine, qui seront livrés en janvier 2019 pour le premier et en octobre 2020 pour le second. Le montant des investissements est estimé à 35 M€.

VOSGES MATIN

Pays : France
 Périodicité : Quotidien
 OJD : 35564
 Edition : Epinal



Date : 01 AOUT 17



Page 1/1

ÉPINAL Chantier

Parking Saint-Michel, le compte à rebours est lancé

Les entreprises en charge de la construction du futur parking en ouvrage Saint-Michel confiée à Gagnepark ont 20 semaines pour ériger ce dernier.

En effet, le parking dont la gestion a été confiée à Q-Park, d'une capacité de 200 places réparties sur 4 niveaux, doit être opérationnel pour la fin de l'année (2017). Autant dire qu'il ne faut pas chômer, le timing étant plutôt serré.

Mais avant d'entamer la construction en elle-même, il s'agit de préparer le terrain et notamment les fondations de l'édifice qui se veut résolument moderne, tant dans son esthétique (bardage bois, façade végétalisée) que dans son côté pratique (pas de poteaux à l'intérieur, recharge pour voitures électriques, garage à vélo, etc.). C'est notamment ce qu'est en train de réaliser actuellement l'entreprise de maçonnerie Pierre B. de Golbey.



Pour l'heure, sur le chantier du parking Saint-Michel, il s'agit de préparer le terrain à recevoir le futur édifice en ouvrage. Photo Jérôme HUMBRECHT.

COLOMBES LE MAG

Pays : France
Périodicité : Mensuel



Date : SEPT 17
Page de l'article : p.28



Page 1/1

▼ Le parking Aragon rénové



Scous-exploité depuis plusieurs années, le parking souterrain de la place Aragon, retiré à tort de la délégation de service public de stationnement, entame sa renaissance. Depuis cet été, 51 places de stationnement sont à disposition des automobilistes, aux mêmes conditions tarifaires qu'en centre-ville. Nicole Goueta, maire de Colombes, et les élus colombiens ont été invités le 7 juillet à découvrir l'ouvrage, rénové et remis aux normes au terme de plusieurs mois de travaux. Le parking est désormais géré par la société **Q-Park**, qui était représentée ce jour-là par son directeur d'exploitation France, Frédéric Lafont. Photo: M204-Photo



L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

STATIONNEMENT

SAINT-MANDÉ ADOPTE L'APPLICATION "PATH TO PARK"

Fin le stress, l'énervernement ou les multiples détours pour se garer à Saint-Mandé ! La Ville, en partenariat avec son délégataire de stationnement Qpark et la société Parkeon, propose un nouvel outil à destination des conducteurs urbains "Path to Park", l'application d'assistance au stationnement urbain.

Fidèle à sa volonté d'innovation et de services, la Ville de Saint-Mandé, dans le cadre de la dépenalisation du stationnement en janvier 2018 poursuit ainsi, après l'implantation d'une nouvelle génération d'horodateur avant l'été, sa volonté de dynamisation du stationnement afin que chacun puisse trouver sa place dans l'espace public.

Gratuite et disponible sous iOS et Android, "Path to Park" permet, grâce à de puissants calculs statistiques, de prédire et de localiser les zones de stationnement à proximité... et vous oriente pour y accéder !

L'EXPLOITATION DU BIG DATA POUR UNE INNOVATION AU SERVICE DE TOUS

C'est Parkeon, leader en solutions de gestion du stationnement urbain et fournisseur de notre prestataire en stationnement Qpark qui a équipé notre commune de ce nouveau service : "Path to Park" et calcule en temps réel la pression de stationnement dans la zone où le conducteur souhaite se garer, **afin de l'orienter vers les endroits les plus favorables.**

Une performance rendue possible notamment grâce à la plateforme d'accélération de projets Big Data, **Data Science Studio (DSS)**, éditée par Dataiku. « Il s'agit d'un exemple typique d'un "Data-Product" moderne : exploitation et enrichissement de données machines, algorithmes prédictifs en environnement Big Data et packaging grand public » précise Florian Douetteau de Dataiku.



SAINT-MANDÉ : UNE VILLE "SMART CITY"

« Nous souhaitons adopter de nouvelles solutions numériques pour faciliter la vie de nos administrés dont les **déplacements en milieu urbain** et "Path to Park" est l'une de ces solutions » explique Patrick Beaudouin, Maire de Saint-Mandé. « Cela permet un **confort supplémentaire pour les usagers**, confort qui se révèle également être un **réel atout en terme de limitation de l'impact du trafic** lié aux véhicules qui cherchent une place » indique-t-il.

En mars dernier, Path to Park a remporté le prix spécial "Grand Public" lors des trophées de l'Innovation Big Data. Après son déploiement en Ile-de-France, l'application sera prochainement lancée dans une dizaine d'agglomérations dans le monde. 📌

À SAVOIR

L'Appli "Path to Park", c'est...

- Une application gratuite
- disponible en français, anglais, italien et hollandais.
- accessible sur systèmes iOS et Android.



Chambéry Q-Park décroche les clés des parkings

Le 12 juillet, Q-Park France a remporté la délégation de service public lancée par la commune de Chambéry (Savoie) dans le cadre du projet « Territoire mobile » et de son volet stationnement. Déjà présente dans la ville où elle a construit et exploite le parking du centre hospitalier, la filiale française du numéro 1 européen du stationnement était en concurrence avec quatre autres opérateurs. « C'est un projet d'envergure à l'échelle nationale du fait de son ampleur, des investissements et des enjeux. Il nous positionne comme le partenaire de la collectivité dans ses réflexions sur la mobilité urbaine et nous permettra de développer des synergies avec les acteurs économiques », souligne Michèle Salvadoretti, sa directrice générale.

Le contrat, entré en vigueur le 1^{er} septembre pour une durée de trente ans, s'élève à 40 millions d'euros répartis entre redevance initiale (5 millions) et investissements (35 millions). Il porte sur l'exploitation de dix parkings dont trois parcs de surface à créer et cinq parkings souterrains à réhabiliter. Les travaux réalisés viseront à améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Centrale photovoltaïque en toiture. Deux nouveaux équipements seront par ailleurs construits pour un montant d'environ 21 millions d'euros. Conçu par l'agence Hérault Arnod Architectes, le futur parking Ravet sera situé dans un axe stratégique, en entrée de ville. Il proposera 500 places sur sept niveaux avec du verre dépoli en façade masquant les véhicules. La toiture sera équipée d'une centrale photovoltaïque couvrant un tiers de ses besoins en énergie. Elle comprendra aussi un belvédère panoramique desservi par un escalier monumental intégré en façade. La construction devrait être lancée d'ici à la fin de l'année pour une livraison en janvier 2019.

Le parti pris architectural est radicalement différent pour le parking Cassine qui va plutôt se fondre dans un environnement verdoyant. Conçu par l'architecte Philippe Barbeyer, l'équipement fera la jonction entre le pôle d'échanges multimodal en cours de construction, le futur quartier d'affaires et le centre-ville. Comportant 500 places sur quatre niveaux, le bâtiment, probablement constitué d'une structure métallique,



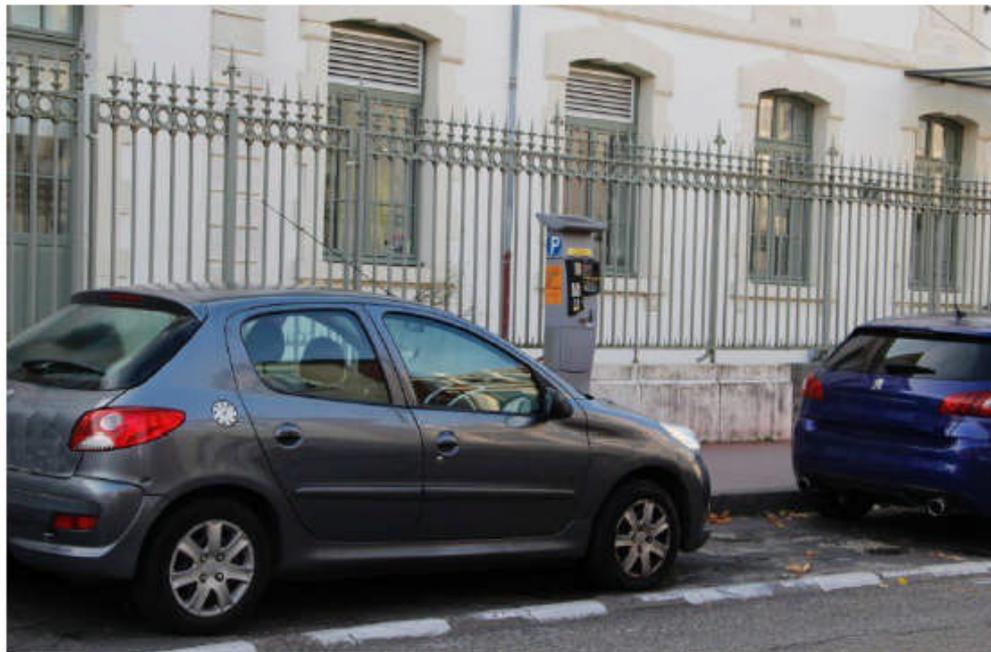
Le futur parking Ravet, qui proposera 500 places sur sept niveaux, aura une façade en verre dépoli.

sera équipé d'éoliennes verticales silencieuses et d'un système de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage. Sa toiture végétalisée fera office de promenade urbaine avec du mobilier et des éléments décoratifs. Lancés en septembre 2019, les travaux devraient s'achever en octobre 2020.

Equipe pluridisciplinaire. Ces deux ouvrages participeront à l'amélioration et l'harmonisation des parkings chambériens, dans le cadre d'une scénographie inspirée par l'histoire, le patrimoine et les couleurs de la ville. « La tendance est forte aujourd'hui de donner une image moderne et qualitative à travers des ouvrages comme les parcs de stationnement », analyse Michèle Salvadoretti. Pour ajouter un supplément de créativité à ses ouvrages, Q-Park s'est entouré d'une équipe pluridisciplinaire associant des architectes et des bureaux d'études mais aussi l'artiste Krijn de Koning, le scénographe urbain Art Entreprise et le signaléticien Mengzhi Zheng. ● Claude Thomas

Stationnement. Ce qui va changer à Cahors au 1er janvier 2018

Ce sera désormais une entreprise privée qui sera chargée de vérifier le paiement du stationnement en centre-ville de Cahors. A partir du 1 janvier 2018, quels vont être les impacts pour les usagers ?



Le stationnement sera surveillé par une entreprise privée à partir du 1 janvier 2018. © Harmony Accorsi (@La Vie Quercynoise)

« S'il n'y avait pas eu de loi, nous n'aurions rien changé » explique tout de go Serge Munte, adjoint au maire en charge du stationnement et de la voirie à Cahors. Une loi impose désormais certaines contraintes aux Mairies concernant le stationnement, ce qui a incité le conseil municipal à déléguer la fonction des ASVP (Agent de Surveillance des Voies Publiques) à une entreprise privée à compter du 1er janvier 2018. À Cahors, la société choisie est Q-Park, une multinationale qui gère des parkings fermés et s'occupe du stationnement dans plusieurs autres communes, notamment dans des pays où ce système existe déjà comme en Espagne ou en Belgique. Sur les 3 590 places de stationnement que compte la ville (hors parkings fermés), 2 514 sont gratuites et 1 076 payantes. Il n'y aura aucun changement pour les places gratuites, en revanche, les usagers des places payantes vont subir quelques bouleversements.

Forfait post-stationnement



Date : 24/11/2017
Heure : 08:17:13

actu.fr
Pays : France
Dynamisme : 228

Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Tout d'abord, terminé les « amendes » en cas de non-paiement ou de dépassement du temps de stationnement. Désormais, le mauvais utilisateur se verra remettre un forfait post-stationnement. Les élus de Cahors ont choisi de ne pas augmenter la pénalité en cas de non-paiement ou de dépassement. Si un usager ne paie pas, il lui en coûtera toujours 17 €. S'il dépasse le délai autorisé, il devra payer ce forfait minoré de ce qu'il aura déjà laissé dans l'horodateur (soit 15 € s'il avait déjà payé 2 €).

« Nous ne voulions pénaliser personne, poursuit Serge Munte, nous n'avons pas augmenté les tarifs : ni au niveau du forfait, ni pour les deux premières heures de stationnement. Il faut savoir que dans certaines villes, pour dissuader les mauvais payeurs, le forfait post-stationnement peut atteindre 60 € à Lyon, 50 € à Paris ou 30 € à Toulouse. »

Autre raison de ce choix de déléguer la charge à une entreprise privée : la gestion des recours. La Mairie ne souhaitait pas avoir à gérer les 1 000 contestations et recours par an qui sont fait sur la commune.

L'entreprise Q-Park déléguera 4 agents qui effectueront les contrôles dans les rues de Cahors. Grâce aux horodateurs « intelligents », qui identifient les véhicules grâce à la plaque d'immatriculation, tout se fait automatiquement, par télétransmission. Même s'il n'est plus nécessaire de le positionner bien en vue, le ticket de stationnement reste une preuve et sert toujours de justificatif de paiement. Les 4 AVSP de Cahors bénéficieront pour leur part d'une formation et intégreront les services de la police municipale où ils pourront être affectés à des missions de maintien de l'ordre.

Pas de commission

La mairie a souscrit un contrat de 3 ans avec Q-Park pour la gestion du stationnement de surface. Il est important de signaler qu'elle n'est pas rémunérée au nombre d'infractions constatées. De plus, ses agents n'auront aucun pouvoir en ce qui concerne les stationnements gênants qui restent verbalisés par la police, municipale ou nationale. Il en coûtera toujours 35 € pour un stationnement sur une place de livraison, et 135 € pour l'occupation d'une place handicapé, sur un passage pour piétons ou un trottoir.

« Ce qui est important pour la Mairie, c'est que les gens paient à l'horodateur. Ces recettes nous servent à payer les frais de fonctionnement du stationnement. Celles qui proviennent du forfait post-stationnement ne peuvent servir qu'en investissement pour la sécurité routière et sont beaucoup plus encadrées », explique l'élu. Pour la Municipalité, l'objectif est que le stationnement soit payé par les utilisateurs de ces places de parking, et non par les contribuables cadurciens. L'idée est aussi de favoriser la rotation des véhicules pour un meilleur accès aux commerces, sachant que le stationnement le samedi après-midi restera gratuit.

À noter que les parkings relais à l'extérieur de la ville fonctionnent très bien et que celui de la Chartreuse sera bientôt agrandi avec 40 places supplémentaires.

Marie-Cécile Itier La Vie Quercynoise
Société La Vie Quercynoise Occitanie Cahors

Épinal : 80 nouveaux horodateurs installés en ville

Q-Park est en train d'installer des horodateurs de nouvelle génération dans la ville. Ils permettent notamment de payer son stationnement directement par carte bleue.

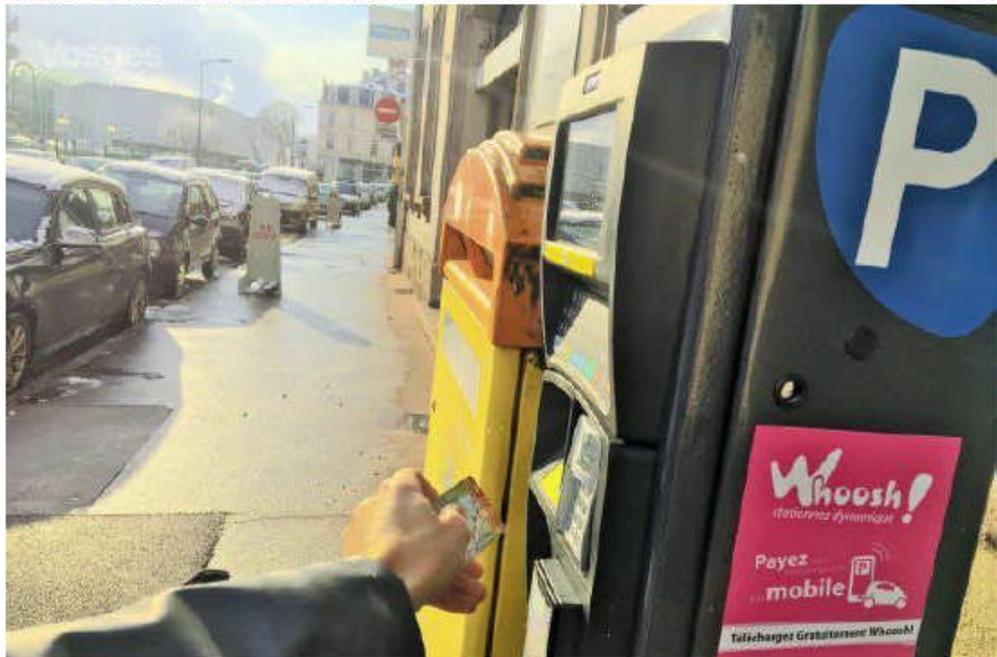


Photo HD Avec les nouveaux horodateurs il sera possible de régler son stationnement directement par carte bleue, avec ou sans contact. *Photo R.R*

Vous avez peut-être remarqué depuis mardi dernier des individus démonter les horodateurs de la Ville et les emporter dans leur camionnette. Il ne s'agit pas de vandales, ni des membres d'un commando anti-horodateur ; mais tout simplement d'agents de Q-Park, le délégataire de service public qui gère le stationnement à Épinal. En effet ces derniers viennent de finir de démonter les quelque 80 pompes à... pardon les 80 horodateurs de la ville. Ne vous réjouissez pas trop vite, la municipalité n'a pas décidé de supprimer le stationnement payant à Épinal, c'est bientôt Noël mais quand même ! Non, dès lundi des machines de nouvelles générations seront installées, quelques-unes sont même déjà en place. Ce qui veut dire que samedi, le stationnement est bien c'est gratuit ! C'est ça le cadeau de Noël ! On dit merci qui ?

Mais qu'est-ce ça va changer ?

Point fort de ce nouveau système, il est possible de payer directement son stationnement par carte bleue, le sans contact est même possible. Enfin, serait-on tenté de dire même si la très pratique application Whoosh offrait déjà cette facilité. Finie donc la galère de la petite monnaie qu'on a jamais sur soi. Bien sûr les pièces sont toujours acceptées. Le tarif reste inchangé.



Inconvénient majeur de cette nouvelle machine (alimentée comme les précédentes par des panneaux solaires), l'obligation d'indiquer sa plaque d'immatriculation. Si ce n'est pas encore fait, il va falloir l'apprendre par cœur ! Si vous payez par pièce, ce sera comme avant, le montant inséré calcule la durée autorisée. Si vous payez par carte, à vous de sélectionner le temps désiré avec les boutons +/- . Enfin, vous avez le choix entre imprimer un ticket, à l'ancienne, et l'apposer derrière votre pare-brise, ou pas. De toute façon la police municipale est équipée des terminaux qui permettent de savoir si vous avez payé. Grâce à votre plaque d'immatriculation donc. C'est ce même équipement qui vous fera parvenir à la maison une prune numérique si vous avez dépassé le temps imparti. Car ça bien sûr ça ne changera pas ! Sauf le nom.

En effet à partir du 1er janvier 2018, on ne parlera plus de procès-verbal (PV) mais de Forfait Post-Stationnement (FPS). Derrière ce nom pompeux issu d'une énième réforme, il s'agit en fait de dépenaliser cette infraction. Une réforme qui oblige la commune à prendre la compétence du stationnement. Libre à elle de fixer le prix de l'amende. Épinal a fait le choix de rester au tarif actuel, à savoir 17 €.

Stationnement : Mise en place de panneaux de télé-jalonnement à Chalon-sur-Saône



« Des places de stationnement dans cette ville, il y en a, à foison, énormément de places gratuites comme payantes » a déclaré Gilles Platret

Mercredi à 16h, sur l'îlot central du Quai St Cosme, au carrefour Quai St Cosme/ Pont Jean Richard à Chalon-sur-Saône, sous le panneau de télé-jalonnement se tenait une conférence de presse, animée par Gilles Platret, Maire de la ville, assisté de Joël Lefèvre, Adjoint en charge de la gestion de l'espace public, concernant l'installation de nouveaux panneaux permettant de renforcer la visibilité des parcs de stationnement en ouvrage ainsi que leur taux de disponibilité.

Gilles Platret qui confiait : « Pour information, il faut savoir que la Ville avait signé un contrat avec la société Q-Park qui gère le parking de la place de l'Hôtel de Ville en 1999 pour une durée de 30 ans, donc qui se terminera en 2029. Il en est de même pour les parkings, de la Colombière, de la rue de la banque, de la rue de la Motte et rue Gloriette pour un contrat de 20 ans signé en 2005. Cette société connaît néanmoins des problèmes de fréquentation avec des taux d'occupation de 85% selon les heures, mais qui reste relativement

vide à 50% le reste du temps. Nous avons plaidé alors vers cette société la possibilité de la 1ère demi-heure gratuite, ce qui a été fait depuis décembre 2014, permettant un sursaut de fréquentation, mais cela n'a pas pour autant augmenté le stationnement. Il faut dire que la société avait fait des ajustements de tarif où jusqu'à deux heures les tarifs étaient plutôt intéressants, mais beaucoup moins après. Néanmoins, cette société n'a pas hésité à faire le renouvellement du jalonnement statique par des panneaux permanents au centre-ville. Je veux d'ailleurs remercier la société Q-Park, qui même, si elle n'est pas à la hauteur de ses remplissages a déjà investi. Aujourd'hui, c'est la dernière pierre à l'édifice, avec le jalonnement dynamique ! Vous devez en entrant dans la ville de Chalon, ne pas vous soucier de l'endroit où vous pouvez vous garer ! Parce que si vous libérez psychologiquement les automobilistes du souci de rentrer dans la ville pour s'approcher des commerces en particulier, cela nous paraît déterminant sur sa décision de venir et de revenir à Chalon-sur-Saône [...] On se devait de le dire à l'entrée de notre ville afin que l'automobiliste à son arrivée, voit le nombre de places disponibles afin de le libérer du souci de se demander où il va se garer pour faire ses courses. Nous avons donc mis ses panneaux de télé-jalonnement à 4 points stratégiques différents. Tout d'abord **au Nord**, sur l'avenue du 8 mai, plus précisément à l'angle sous le feu de la rue Kruger, **au Sud**, ici, quai Saint-Cosme - Pont Jean Richard, **à l'Est**, Vers le Pont de Bourgogne et enfin sur l'Avenue de Paris et Angle Emile Roux (Commissariat). Concernant le coût financier de ces installations, il s'élève à **86 812 euro HT**, dont **40% de participation est porté par la ville de Chalon**. Le sujet du stationnement est un sujet sensible, d'ailleurs nous devons renouveler notre Parc horodateur avec la société « Parkeon » qui devrait doter la ville à partir de février 2018. Ces nouveaux horodateurs offriront les 30 premières minutes sur les places standards et ensuite pour les stationnements de longue durée par un paiement par carte bancaire ou en numéraire. Il y aura aussi la possibilité pour un automobiliste de modifier le temps de son stationnement à distance, par un ajout de paiement supplémentaire à partir de n'importe quel horodateur en ville, simplement en rentrant le numéro de sa plaque minéralogique une deuxième fois. Aujourd'hui, nous étoffons notre politique de signalétique de stationnement et cet investissement commun de stationnement se fait avec Q-Park. Je terminerais en disant qu'il y a des places de stationnement dans cette ville, il y en a, à foison, dont énormément de places gratuites avec un taux plus élevé que dans les villes de la même taille que la nôtre, ce qui doit pouvoir nous permettre d'absorber les flux supplémentaires d'arrivées de voitures sur Chalon-sur-Saône ».



Et la gestion du futur parking de Nausicaá est attribuée à... Q-Park

Le groupe Q-Park gèrera bientôt un parking de plus à Boulogne : celui des Terrasses de la Falaise, dont les 800 places publiques serviront prioritairement aux visiteurs de Nausicaá. Pour décrocher le marché, il a accepté de mettre la main au portefeuille.



À terme, les visiteurs de Nausicaá devront utiliser un vaste parking aménagé sous l'immeuble des Terrasses de la Falaise.

L'aménagement d'un gigantesque parking souterrain se termine, dans les entrailles du nouvel immeuble des Terrasses de la Falaise. Réparti sur huit niveaux, il pourra accueillir 1 000 véhicules, dont 800 pour le grand public (les autres places seront réservées aux habitants de la résidence). Ce qui sera bien utile aux visiteurs de Nausicaá puisque, à terme, le parking souterrain du centre de la mer n'existera plus (il sera sacrifié pour la construction de la 2e tranche d'agrandissement).

Quatre candidats se sont manifestés

La Communauté d'agglomération du Boulogne (CAB), qui pilote les deux projets, a choisi de confier la gestion de ce nouveau parking à un délégataire privé, et ce pour une période de 25 ans. Elle a donc lancé un appel d'offres. Quatre candidats ont répondu, dont Q-Park, qui gère déjà plusieurs parkings à Boulogne (Saint-Louis, Lumière, quai de la Poste et Herry).

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

« Son offre était la plus intéressante en matière de retombées financières. »

Jeudi soir, les élus communautaires ont décidé de confier la délégation de service public (DSP) à... Q-Park. « Son offre était la plus intéressante en matière de retombées financières », s'est justifié Jean-Claude Étienne, vice-président. Le groupe versera en effet à la collectivité une coquette somme au titre du « droit d'entrée » : 5,3 millions d'euros. Sans oublier des redevances estimées à 9,8 M€ sur 25 ans.

Un nouvel emprunt de 3,6 millions

Des apports qui seront les bienvenus pour aider la CAB à éponger les frais d'aménagement de ce parking, qui s'élèvent à 16 M€ (et qui s'ajoutent aux 105 M€ du projet du Grand Nausicaá). L'intercommunalité, qui a mis 7,1 M€ de fonds propres sur la table, va aussi souscrire un emprunt de 3,6 M€ qu'elle entend rembourser grâce aux redevances.



Le parking actuel du centre national de la mer sera détruit pour permettre l'aménagement de la deuxième partie du Grand Nausicaá.

Pourquoi confier les clés à un privé ?

Le vote de cette délibération jeudi soir n'a pas fait l'unanimité parmi les élus. Une fois de plus, Laurent Feutry a critiqué le choix d'une délégation de service public pour gérer le nouveau parking. « La collectivité pouvait assurer elle-même la prestation », a-t-il déclaré. Là, c'est un opérateur privé qui va prendre sa marge au passage. Et qui va payer le coût supplémentaire ? C'est l'utilisateur. »

Frédéric Cuvillier lui a rétorqué que l'essentiel des utilisateurs du parking serait « des étrangers » et que ce n'était « pas au contribuable boulonnais » d'assumer cette charge.

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Le Front national est allé encore plus loin en reprochant au président de la CAB de « *défendre de grosses entreprises privées au détriment d'une régie, qui aurait employé des agents locaux* ». Frédéric Cuvillier a durci le ton. « *On ne fait pas bien le métier des autres. Et ce n'est pas le rôle d'une collectivité publique de gérer un parking et d'avoir une politique commerciale offensive en la matière* », a-t-il lancé à l'élue d'opposition Antoine Golliot.

Les tarifs du futur parking

Une estimation des tarifs du parking des Terrasses de la Falaise a été dévoilée jeudi soir. La place de stationnement devrait être facturée au quart d'heure, avec tarifs dégressifs selon la durée. Il faudra compter entre 1,20 et 1,50 € le quart d'heure, ce qui est bien plus élevé que les tarifs actuels (0,45 € pour celui de Nausicaá). En revanche, l'opérateur a prévu un forfait 5 h couplé au billet Nausicaá qui s'élèvera à 6,50 € en haute saison et un « forfait 12 h » de 8,40 à 13 €. Des formules plus économiques qui intéresseront probablement les touristes de passage pour la journée.

Stationnement et commerce : « On peut faire quelque chose ! »

Alors que la zone bleue gagne la ville, La Maison du commerce et de l'artisanat revient sur la pétition qui a recueilli 4 000 signatures en fin d'année. L'association se dit persuadée qu'il y a à faire... dès 2017 !



La Maison du commerce a mené un partenariat avec la société Q-park pour l'achat de 5 000 tickets de stationnement gratuit.

Pétition et gratuité

En matière de stationnement, La Maison du commerce et de l'artisanat évite le piège des raccourcis. Si l'association de professionnels reconnaît qu'il n'est pas le seul responsable de la désertification commerciale, « le stationnement et sa qualité contribuent, indéniablement et fortement à l'attractivité d'une ville ».

VAR MATIN

Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 66757
Edition : La Seyne



Date : 09 NOV 17
Journaliste : CATHERINE PONTONE



Toulon

Parkings Peiresc et Colibri en travaux à partir d'aujourd'hui: gare aux places

Depuis lundi, il faut s'armer de patience pour accéder aux parkings Peiresc, en centre-ville, et Colibri, à La Rode. La raison ? Le démarrage d'importants travaux de la rénovation complète des deux premiers parcs sur les dix gérés par la société Q-Park, délégataire du service public (DSP). Comme le stipule le contrat, signé avec la ville, la réfection de l'ensemble des parcs de stationnement devra être achevée au plus tard à la mi-2019. Si les travaux (peinture, éclairage, signalétique, sécurité) vont de fait, gêner le quotidien des abonnés et des clients horaires, la continuité de l'offre de stationnement même réduite va être assurée.

« Au fur et à mesure des travaux, on va essayer de jongler avec les niveaux pour offrir le maximum de places », précise Vincent Campens, responsable régional sud-est. Le contrat stipule que nous ne pouvons neutraliser plus de 11 % de l'ensemble des places que nous gérons à Toulon, et ce afin de préserver le



Le parking Peiresc, à l'instar de neuf autres parkings, gérés par la société Q-Park subira un important lifting. (Repro DR)

capital de stationnement.

Colibri, à La Rode

Niveaux inaccessibles. Après avoir rendu inaccessibles, mardi, les niveaux 4 et 3 du parc de stationnement Colibri, à La Rode, le gestionnaire va également fermer, ce jeudi, le niveau 2. L'offre totale qui va être réduite est provisoirement de 296 places sur les 441 que compte le parc. Niveaux accessibles. Le rez-de-chaussée, qui com-

prend 75 places publiques, et la zone privative (accès et emplacement réservés avec un tarif spécifique). Abonnés. « Informés par mail en amont des travaux », les abonnés sont redirigés vers les parkings Faculté et Mayol. Clients « tickets ». « Nous invitons les clients à stationner sur les parcs Faculté, mais de préférence plutôt sur Mayol », conseille le responsable régional. Fin des travaux. « Nous

avons prévu la fin des travaux à la fin mai-début juin 2018 », précise le responsable.

Peiresc, en centre-ville

Niveaux inaccessibles. Depuis lundi, le niveau 3 de 200 places du parking Peiresc est fermé. À partir d'aujourd'hui jeudi, le niveau 2 sera également inaccessible. Ce qui représente, au total, 378 places indisponibles (sur les 590 du parc).

Niveaux accessibles. Seul le premier niveau de 190 places sera accessible à partir de ce jeudi. Abonnés. Les abonnés sont réorientés vers le parking de la porte d'Italie.

Clients « tickets ». Il leur est conseillé de stationner dans les parcs de Mayol, Liberté ou encore place d'Armes. Fin des travaux. Ils devraient être terminés « à la fin juin début juillet 2018 ». Les automobilistes devront encore faire preuve de pa-

Mayol, dès le début décembre

Les travaux d'étanchéité au dernier niveau (cinquième niveau dit « La Terrasse ») du parking Mayol qui permet d'accéder aux loges du RCT et à la maison de retraite débuteront « au mieux début décembre », selon Q-Park. « Cela concerne environ une centaine d'abonnés. Ils seront redirigés sur les autres niveaux du parking souterreain de Mayol d'une capacité de 1408 places », précise le responsable régional du Sud-Est. Le chantier de rénovation sera étalé en plusieurs tranches jusqu'à l'été 2019.

tience, car il est également prévu de « refaire la façade et les accès au parking ». Les travaux seront soumis au préalable à l'aval de l'architecte des Bâtiments de France.

CATHERINE PONTONE

Annexe : réalisation mur végétal



Annexe : ETP

2017		NB HEURES ANN			ETP
13028 - Marseille - HDV Vieux Port					2,73
	BERTHE	744			
	FONTAINE	1 798			
	MAATOUG	677			
	PLAZA	190			
	REPLACEMENT		985,71		
					2,73

Annexe : Comparaison BP/ réalisé

Comparaison BP/ Réel 2017					
	BP 2017	R2017		BP 2018	Fcst 2018
CA Horaires	134 688	120 848		138 055	123 265
CA Abonnés	574 027	261 567		588 377	266 798
Amodiations	12 090	26 147		12 393	7 944
Publicité	6 549	83		6 713	849
Revenu Net Total	727 354	408 644	-44%	745 538	398 856
Personnel	119 767	116 697		122 761	117 864
Consommables	28 507	55 342		29 277	55 896
Matériel	29 461	26 579		30 197	26 844
Frais div. Gestion	26 978	10 994		27 610	11 104
Impots et taxes	55 630	56 455		57 020	57 020
Amortissement	174 409	183 118		174 409	183 118
Reprise de subvention	-77 922	-76 316		-77 922	-76 316
Reprise d'amodiations	-9 030			-9 030	0
Frais de Gestion	50 915	28 605		52 188	28 891
Redevance fixe	2 560	6 868		2 624	2 301
Redevance variable	18 062			18 514	
Dépenses de renouvellement		42 871		54 942	42 871
Total Charges	419 337	451 213	8%	482 590	449 592
Résultat d'exploitation avt frais	308 017	-42 568	-114%	262 948	-50 737
Frais Financiers	-97 710	-89 422		-82 711	-89 422
Résultat courant	210 307	-131 990	-163%	180 237	-140 159